DÉFENSE DE PASCAL

A. Lefranc.



Abel LEFRANC

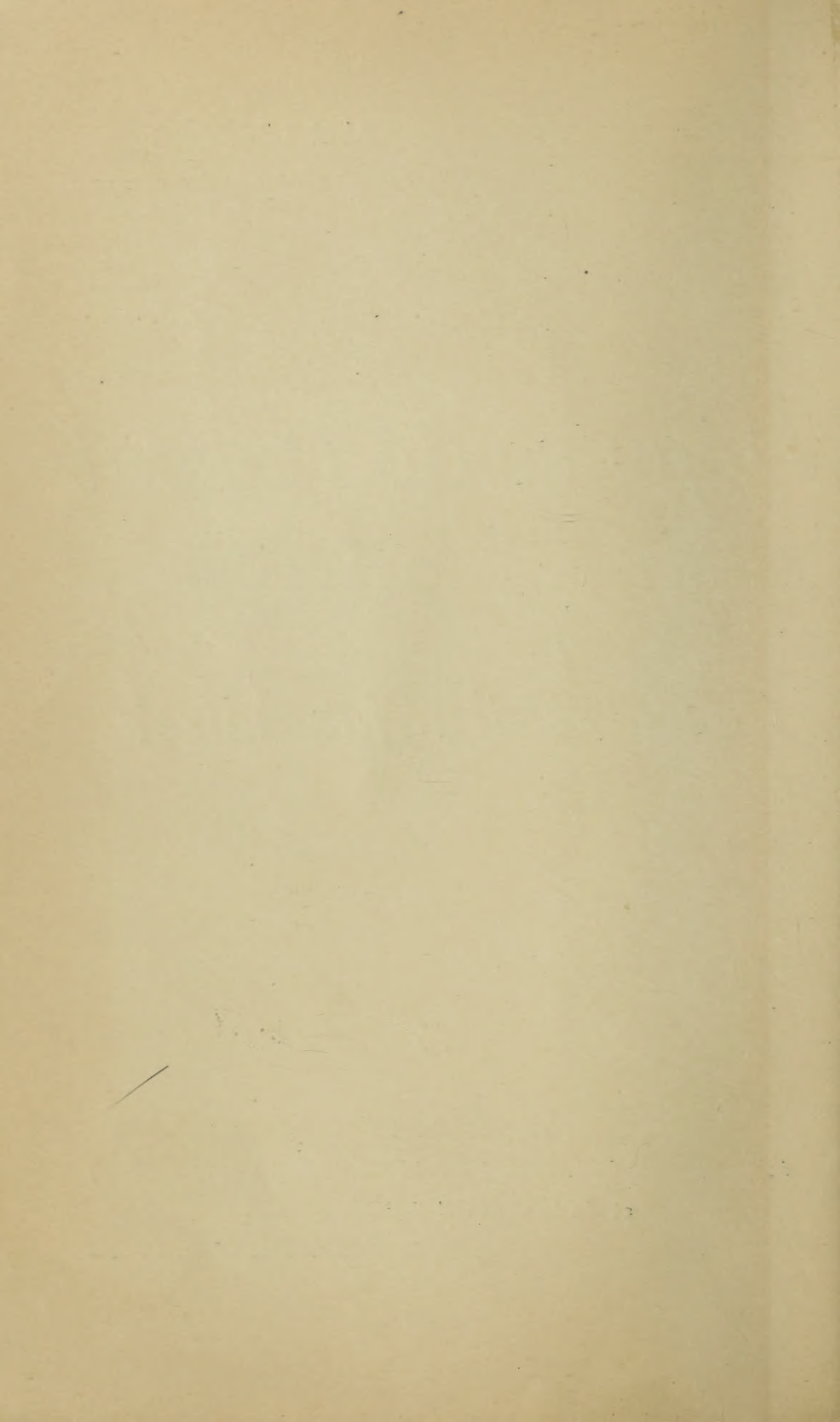
PROFESSEUR DE LITTÉRATURE FRANÇAISE
AU COLLÈGE DE FRANCE

++++++++

)éfense de Pascal

Pascal est-il un faussaire?

Éditions
la REVUE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE (Revue Bleue)
et de la REVUE SCIENTIFIQUE
41 bis, Rue de Châteaudun, PARIS



Défense de Pascal

Pascal est-il un faussaire ?

EXTRAIT DE LA *REVUE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE*

(*Revue Bleue*)

des 11, 18, 25 août et 8 septembre 1906

Abel LEFRANC

PROFESSEUR DE LITTÉRATURE FRANÇAISE AU COLLÈGE DE FRANCE

++++++++

Défense de Pascal

Pascal est-il un faussaire?

Cujus gloriæ neque profuit quisquam laudando, nec vituperando quisquam nocuit.

Éditions

de la REVUE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE (Revue Bleue)

et de la REVUE SCIENTIFIQUE

41 bis, Rue de Châteaudun. PARIS

DÉFENSE DE PASCAL[1]

PASCAL EST-IL UN FAUSSAIRE?

La *Revue de Paris* a publié, dans ses numéros du 1er avril, du 15 avril et du 1er mai 1906, trois articles de M. Félix Mathieu intitulés : *Pascal et l'Expérience du Puy-de-Dôme.* La conclusion finale de cette étude, la plus détaillée qui ait paru jusqu'à ce jour sur la célèbre expérience, est celle-ci : Pascal est un faussaire.

« La lettre que Pascal dit avoir écrite, le 15 novembre 1647, à son beau-frère Florin Périer, pour le prier de monter sur le Puy-de-Dôme, est un faux, et ce faux est le couronnement de tout un système d'artifices par lequel Pascal a tenté de s'approprier l'hypothèse de la pression atmosphérique... »

Il y a maintenant trois mois que le troisième et dernier article de M. Mathieu a paru, avec cette conclusion redoutable pour la mémoire de l'auteur des *Provinciales* et des *Pensées*, et personne, que je sache, n'a encore essayé de discuter ce réquisitoire écrasant en apparence, ni de laver Pascal de la flétrissure qui vient d'être infligée à sa cendre, après deux siècles et demi.

Ce grand « patient », dont la vie ne fut qu'une longue douleur, ne saurait-il donc trouver, par delà le tombeau, la paix et le repos définitifs ?

La plupart de nos journaux et périodiques ont rendu compte des études de M. Mathieu sans formuler aucune objection, et en faisant valoir, au contraire, leur dialectique saisissante, impeccable. J'ai assisté, d'autre part, à de nombreuses conversations tenues entre lettrés et érudits sur ce sujet pénible, devenu d'actualité, et j'ai pu constater, non sans une vive surprise, que presque tous considéraient les faits groupés par M. Mathieu comme acquis et sa démonstration comme invulnérable. Certes, plus d'un, parmi eux, déploraient cette tare déshonorante, découverte après un si long temps, mais sans essayer d'en vérifier le bien-fondé, considérant par avance toute défense comme impossible. Ceux, plutôt rares, que des préoccupations de sentiment inclinaient à admettre avec répugnance un pareil affront aux mânes de Pascal, reconnaissaient par ailleurs, et de bonne grâce, qu'ils n'avaient découvert aucun argument positif à opposer aux conclusions de l'enquête de M. Mathieu.

Et pourtant le problème est grave et d'une portée singulière : si Pascal est réellement un faussaire, c'est toute la valeur morale des *Pensées*, toute la signification dialectique des *Provinciales* qui s'écroulent du même coup ; c'est une des plus belles, une des plus grandes pages de la littérature française qui se trouve quasi déchirée. Que nous importent, en effet, les envolées sublimes, l'éloquence foudroyante, l'ironie, le génie d'analyse, la pénétration psychologique d'un faussaire ? A peine saurait-on y chercher désormais un simple sujet de curiosité, ou

l'étude d'un cas morbide ! Qu'on y réfléchisse, et l'on verra que je ne force nullement les conséquences de la démonstration présentée par M. Mathieu. En même temps, et par contre-coup, toute une bibliothèque devient vaine et caduque. Quel intérêt offrent dorénavant les études qui passionnèrent tant de penseurs et de savants du XIXe siècle : le scepticisme de Pascal, le pessimisme de Pascal, etc.. ? Ces sujets de recherches n'ont plus de sens, plus de raison d'être. Qu'un faussaire ait été sceptique ou non, cela n'offre point de conséquence.

Puisque l'opinion publique est maintenant saisie de cet étrange procès, je crois utile de l'évoquer devant les lecteurs de la *Revue Bleue* et de me présenter à leur barre, à défaut d'autre, comme défenseur de Blaise Pascal.

C'est dans le troisième et dernier article de M. Mathieu que la question du faux est spécialement posée, étudiée et résolue, celui où se trouvent les arguments précis et directs à l'aide desquels est édifiée l'accusation formelle dirigée contre Pascal. On y lit un examen critique du texte de la brochure publiée dans les derniers mois de 1648 sous le titre de : *Récit de la grande Expérience de l'Equilibre des Liqueurs*, un historique des conditions matérielles dans lesquelles elle fut éditée et répandue dans le public, et ensuite un exposé de ce que devint la réputation de Pascal, à partir de la publication de sa brochure, parmi les savants de son temps, jusqu'à la fin du XVIIe siècle. Telle est l'étude critique que je vais critiquer à mon tour, sans m'arrêter pour le moment à la démonstration accessoire relative aux « mensonges » de Pascal dans l'affaire des Jésuites de Montferrand, en 1651 (lettre à M. de Ribeyre sur

les expériences de Valeriano Magni, écrite trois ans après l'expérience du Puy-de-Dôme). Mon but est de prouver que Pascal n'est pas un faussaire : si je réussis à écarter tous les arguments directs à l'aide desquels le faux est établi par M. Mathieu, ma tâche sera remplie. Je ne m'occupe donc présentement que de l'expérience du Puy-de-Dôme, faite le samedi 19 septembre 1648, et du récit que Pascal en a publié vers octobre de la même année.

I

Ce récit porte le titre suivant transcrit sur la brochure originale de 1648 : Récit de la grande *Expérience de l'Équilibre des Liqueurs. Projectée par le sieur B. P. pour l'accomplissement du Traicté qu'il a promis dans son abbrégé touchant le Vuide. Et faite par le Sieur F. P. en une des plus hautes Montagnes d'Auvergne*. C'est une brochure de 20 pages de 27 lignes à la page (in-f°) : elle porte, à la fin de la 20e page, la mention suivante : A Paris *chez* Charles Savreux, *Relieur ordinaire du Chapitre, rüe neufve N. Dame, proche Saincte Geneviefve des Ardens, aux trois Vertus, 1648.*

Pour la clarté de ma démonstration, je dois faire remarquer tout de suite que la plaquette de Pascal comprend : 1° Un court avant-propos explicatif ; 2° une lettre de Pascal, datée de Paris, le 15 novembre 1647, et adressée à son beau-frère, F. Périer, qu'il croyait à Clermont, et qui se trouvait alors à Moulins ; 3° une note de quelques lignes, de Pascal, expliquant le déplacement de Périer ; 4° une lettre de Périer datée de Clermont, le 22 septembre 1648, racontant la grande expérience accomplie trois jours

auparavant, ainsi que les observations complémentaires du 20 septembre. Comme bien l'on pense, c'est le morceau le plus étendu ; il occupe huit pages ; 5° une note de quatre pages, de Pascal, sorte de conclusion scientifique de l'expérience et qui en fait ressortir les conséquences particulières, générales et même philosophiques. Au début de cette note, Pascal rapporte qu'à la suite du succès de la tentative réalisée par son beau-frère, il a fait lui-même l'expérience ordinaire du Vide, au haut et au bas de la tour S. Jacques de la Boucherie, haute de 24 à 25 toises, et ensuite dans une maison particulière haute de 90 marches.

Selon la thèse soutenue par M. Mathieu, Pascal n'a pas écrit le 15 novembre 1647, la lettre qu'il publie dans sa brochure (notre 2°) comme ayant été adressée à cette date à son beau-frère Périer pour lui demander de faire l'expérience du Puy-de-Dôme, et lui transmettre les indications nécessaires pour sa réalisation. Ce document a été fabriqué après coup par l'auteur des *Pensées*, pour se donner un faux titre de priorité scientifique, en faisant croire que dix mois avant l'expérience du Puy-de-Dôme, il avait déjà conçu l'hypothèse de la pression atmosphérique et imaginé la célèbre expérience qui devait l'élever au rang de vérité scientifique, prouvée expérimentalement. Ce faux caractérisé, s'il existe, est un des plus odieux que l'histoire intellectuelle de l'humanité ait jamais enregistrés. Regardons donc la question en face, comme le demande M. Mathieu, (1er mai p. 192).

II

Examinons d'abord la brochure : le contenant, si

j'ose dire, avant le contenu. Les deux exemplaires que j'ai vus sont d'assez bel aspect ; les caractères sont plutôt beaux, le papier de bonne qualité, le titre bien venu et la mise en pages faite avec un certain souci d'élégance ; les marges sont grandes. Je signale en note trois ou quatre particularités matérielles que M. Mathieu n'a pas relevées, bien qu'elles eussent pu offrir peut-être quelque utilité pour sa thèse (1). Mais écoutons les déclarations de la *Revue de Paris* (1er mai, p. 192), au sujet de la brochure :

« La première édition du *Récit de la Grande Experience* est peut-être le livre le plus rare du XVIIe siècle. M. Hellmann, le professeur de Berlin, qui l'a cherché ou fait chercher dans presque toutes les bibliothèques d'Europe, n'en a trouvé que trois exemplaires, dont deux à Paris, l'un à la Bibliothèque Nationale, l'autre à Sainte-Geneviève ; le troisième est celui de Breslau, que M. Hellmann a fait reproduire en fac-simile.. ; le *British Museum* n'a jamais pu l'acquérir. Les meilleurs bibliographes ne l'ont pas connu ; Græsse et Brunet, qui ont totalisé et complété la science de leurs devanciers, ne le mentionnent pas. »

Or, d'après M. Mathieu, on a peine à comprendre la disparition presque complète d'un « livre pareil ». Sans parler de la nouveauté et de l'intérêt des choses qu'il apportait, son incomparable mérite littéraire eût dû en assurer la conservation en un temps qui fut si sensible à ce mérite.

(1) On relève dans les dernières pages plusieurs fautes d'impression : le texte donne (p. 19) *descovrir* pour *descouvrir* qui est corrigé à la main sur les exemplaires que j'ai vus ; dans la dernière phrase (page 20), *que je croirois vous faire un plus long-temps retardement* : *par* est ajouté à la main entre *faire* et *un plus*, et *temps* se trouve raturé. De plus, la date finale de la lettre de Périer : *De Clermont, ce 22 septembre 1648*, a

« Jamais encore on n'avait dit des choses aussi neuves avec autant de force et d'éclat. Plus tard, après le grand succès des *Provinciales*, la célébrité du nom de Pascal eût dû faire de ses premières publications des pièces précieuses pour les bibliophiles. »

Toutes ces remarques ont pour but d'amener le lecteur à concevoir comment Pascal n'a imprimé sa brochure que pour la forme et seulement pour se créer par la suite un titre éventuel de priorité. M. Mathieu nous le dit formellement :

« Le *Récit* ne fut pas mis en vente... Le dépôt même fut fictif et l'indication bibliographique qui termine la brochure est inexacte. »

L'auteur des *Pensées* évita habilement de distribuer son opuscule aux savants contemporains et même de le répandre dans le public par crainte de voir son faux rapidement découvert. Il se réservait ainsi de faire sortir plus tard, au moment opportun, sa plaquette de l'obscurité, en invoquant alors, avec une rouerie consommée et un tartuffisme sans égal, comme une preuve d'antériorité tout à fait convaincante, la date de sa lettre du 15 novembre 1647, qui suffisait à lui assurer la première idée de l'expérience. Après quelques années, personne ne se fût aperçu de la supercherie. Il eût été d'ailleurs beau-

---

été ajoutée après coup au moyen d'un papillon collé dans la formule de salutation qui termine la pièce ; elle a remplacé une première date — la même — ajoutée à la main. Autre addition: page 17, un papillon comprenant vingt lignes, et en italique, ajoute plusieurs conséquences physiques de l'expérience de Clermont. Mais on peut l'expliquer, ce semble, par le désir d'éviter le tirage d'une feuille de plus, puisque le texte finit exactement avec la page 20. D'autre part, l'addition de la date, n'a pas grande conséquence, puisque la lettre est datée par son texte même.

coup plus difficile de prouver l'inauthenticité de la pièce antidatée, à quelque distance des faits compliqués de l'histoire de la question du Vide. La rareté absolue de la pièce importe donc grandement à la thèse qu'on nous propose.

J'ai eu la curiosité d'examiner si cette assertion était fondée et j'ai entrepris sur ce point précis de la rareté de la brochure une seule vérification. Je suis allé à la Bibliothèque de l'Arsenal : j'ai ouvert le catalogue et j'ai constaté, sans la moindre recherche, que celle-ci possédait un exemplaire du *Récit de la Grande Expérience* resté inconnu à M. Hellmann et à M. Mathieu. La statistique de ces deux auteurs n'offre donc point de garantie d'exactitude. Cet exemplaire, dont j'ai pu obtenir communication en moins de deux minutes — il est placé dans la salle publique des catalogues, — fait partie d'un recueil de pièces coté 8888 *ter*, Sc. A. ; il en forme la 7e pièce. Il est grand de marges et dans un superbe état de conservation. Voilà donc un quatrième exemplaire du *Récit* obtenu à l'aide d'une recherche unique. Il en résulte que trois des grandes bibliothèques de Paris sur quatre possèdent actuellement le *Récit*. C'est là une proportion considérable et qui n'est pas constatée pour beaucoup d'ouvrages des XVIe et XVIIe siècles qui n'ont aucune réputation de rareté (1). On peut même dire que peu d'ouvrages

(1) J'ajoute qu'il n'est nullement prouvé que la Bibliothèque Mazarine n'ait jamais possédé l'édition originale du *Récit*. Les anciens catalogues sont loin d'être complets pour les brochures. On se contentait autrefois, très souvent, de ne porter au catalogue que la première brochure des *Recueils*. J'ai moi-même, étant jeune attaché à la Bibliothèque Mazarine, en 1888, catalogué un certain nombre de *Recueils* de l'ancien fonds dont on n'avait jusque-là aucun dépouillement. Aujourd'hui,

considérés comme assez communs se trouvent dans ce cas. J'en parle par expérience.

Ceci constaté, il est essentiel de remarquer qu'il s'agit d'un livret de 20 pages et non d'un *livre*, comme le dit M. Mathieu, à plusieurs reprises (1); or, le propre d'une brochure aussi mince — et d'un caractère essentiellement provisoire, comme le prouvent le texte des dernières pages et l'intention qu'avait Pascal de donner peu après son *Traité* complet — est de disparaître rapidement. J'en appelle à tous ceux qui ont travaillé sur des plaquettes des XVI[e] et XVII[e] siècles. Par définition, la brochure, surtout celle d'autrefois, est presque une chose fungible destinée à la destruction. Son manque de résistance — il était rare qu'on la reliât — sa fragilité matérielle, son instabilité sur les rayons d'une bibliothèque, tout la vouait naguère à une disparition nécessaire, surtout quand son contenu se trouvait par la suite reproduit dans une publication plus importante. Mais je n'ai pas à démontrer ce fait, connu de tous les érudits et amateurs de vieilles impressions. Telle est l'explication la plus simple, la plus naturelle, de l'anéantissement total ou quasi-

---

grâce à M. Franklin et à ses dévoués collaborateurs, la Bibliothèque Mazarine est pourvue d'un des meilleurs catalogues qui soient. Mais, je le répète, si la brochure de Pascal — ce qui est arrivé pour plus d'une autre de même nature — a disparu de la Bibliothèque Mazarine avant le dernier quart du XIX[e] siècle, il n'y a aucun moyen de nier avec certitude que ce beau dépôt l'ait jamais possédée.

(1) Qui n'aperçoit tout de suite que si M. Mathieu avait libellé la phrase qui commence son argumentation sur la brochure, en se servant de l'expression propre, qu'il avait employée page 179, et en disant : « La première édition du *Récit* est peut être *la brochure*, la plus rare du XVII[e] siècle » au lieu du mot *livre* qu'il emploie, personne n'aurait pu croire que ce fût exact, puisque quantité de plaquettes du XVII[e] siècle sont représentées par un seul exemplaire.

total de quantité de plaquettes. Des brochures *essentielles* de la littérature du XVIIe siècle, contemporaine de Pascal, sont aussi « rares » ou plus rares que le *Récit*. Pour ne citer qu'un exemple : l'édition originale du *Cid*, de 1637, in-4°, n'est conservée qu'en quelques exemplaires, et il s'agit d'une plaquette, notoirement plus épaisse, plus volumineuse que notre opuscule, en même temps que d'une œuvre dont le retentissement fut immense et qui s'adressait à un public infiniment plus vaste que le *Récit* de Pascal. Il faut remarquer, en outre, que nous sommes sûrs de la statistique en ce qui concerne *le Cid*, tandis que celle du *Récit* ne repose sur aucun dénombrement sérieux. Il est évident que la rareté de l'édition du *Cid* de 1637 s'explique par ce fait que les réimpressions postérieures l'ont peu à peu remplacée (éditions séparées et Œuvres complètes). Or, la même remarque — ce que M. Mathieu semble avoir perdu de vue — s'applique à notre *Récit*. Ce dernier, en effet, fut réédité plusieurs fois au XVIIe siècle, dans le volume de Pascal : *Traitez de l'Équilibre des Liqueurs et de la Pesanteur de la masse de l'Air...*, par M. Pascal (Paris, Guillaume Desprez, 1663, 28 + 240 pages) volume fréquent, réédité en 1664 (1) et 1698. Par conséquent, tous ceux qui s'intéressaient aux œuvres de Pascal n'eurent plus, à partir de 1663, à se préoccuper de la conservation de la plaquette de 1648, qu'ils possédaient sous une forme beaucoup plus commode dans le recueil en question. Pareillement, aujourd'hui, il arrive à beaucoup de travailleurs de ne pas conserver les tirages à part, dès lors que le texte de ceux-ci a paru dans des volumes plus am-

(1) La deuxième édition de 1664 porte : « En la boutique de Charles Savreux, chez Guillaume Desprez, au pied de la Tour Notre Dame, du côté de l'Archevêché. »

ples, plus maniables et d'une conservation plus facile. Dans bien des cas, la plaquette n'est qu'un instrument de travail provisoire. Il ne faut point s'imaginer que les préoccupations des modernes bibliophiles, collectionneurs de plaquettes, aient jamais hanté, — sauf exception, — les esprits des savants d'il y a deux siècles et demi. De ce premier argument de la thèse que nous examinons, on voit qu'il ne reste rien.

III

Mais il y a mieux à dire en ce qui touche le second. Ici, je suis obligé de citer tout l'exposé de M. Mathieu :

« Le *Récit de la Grande Expérience* ne contient ni permission, ni privilège et ne porte aucun nom d'imprimeur. On lit à la fin : *A Paris, chez Charles Savreux*.... Savreux n'était ni imprimeur, ni éditeur ; outre son atelier de reliure, il avait une petite boutique de librairie, au pied de la tour sud de Notre-Dame : Tout son commerce était en livres de piété, nous dit Lottin dans son *Catalogue alphabétique et chronologique des Libraires et des Libraires-imprimeurs de Paris*. « Pourquoi donc Pascal a-t-il fait imprimer son récit à ses frais ? A défaut de Pierre Margat, l'éditeur des *Expériences nouvelles* (1647), qui était mort en septembre 1648, il n'avait pourtant que l'embarras du choix ; pas un éditeur n'eût refusé une brochure qui devait être un évènement. Et pourquoi Pascal l'a-t-il mis en dépôt dans une boutique où il savait bien que les curieux ne songeaient pas à aller demander les nouveautés scientifiques ?

« Il est impossible de se représenter l'état d'esprit d'un écrivain qui écrit que l'expérience qu'il publie est l'objet du « souhait universel », qu'elle est « fameuse avant que de paraître », qu'il est sûr « qu'elle donnera autant de

satisfaction que son attente a causé d'impatience », que, pour ces raisons, il ne veut pas « laisser languir plus longtemps ceux qui la désirent », et qui, pourtant, semble faire tout ce qui dépend de lui pour la soustraire à l'attention des savants. Déposer le *Récit* aux *Trois-Vertus* (enseigne de Savreux), autant eût valu ne pas l'imprimer ou en garder chez soi tous les exemplaires. »

Or, savez-vous qui est ce Savreux que l'on nous représente un peu plus loin (page 197), comme « un marchand de catéchismes », analogue, si vous voulez, à ces vendeurs obscurs de livres de piété à l'étalage desquels on voit encore aujourd'hui voisiner quelques paroissiens plus ou moins défraîchis avec des cierges minuscules pour chapelles de petits enfants? Tout simplement, le libraire, le libraire par excellence de Port-Royal, et mieux encore: un martyr authentique de la cause janséniste. Dans l'espèce, le témoignage de Lottin a trompé M. Mathieu. En pareille matière, la source essentielle à consulter n'était autre que La Caille, *Histoire de l'Imprimerie et de la Librairie*, Paris, 1689. Voici le témoignage décisif de ce contemporain de Savreux et de Pascal (p. 297) :

« Charles Savreux fut reçu Libraire le vingtième mars 1642. Il fit imprimer l'*Oraison funèbre de Louis XIII*, par Jean de Lingendes, Evesque de Sarlat, in quarto, en 1643 ; *Du Sacrifice de la Messe*, par Phil. Codurc, in octavo, en 1643 ; *Acta Sanctorum Ordinis S. Benedicti*, *sæculum secundum*, in f° ; *Veterum scriptorum Spicilegium*, opera et studio D. Lucæ Dacherii, in quarto, treize volumes, et *plusieurs autres ouvrages de Messieurs de Port-Royal, estant un des libraires qui a le plus imprimé pour eux, en quoy il s'est attiré une grande réputation* ; *auquel fonds de libraire a succédé*

Guillaume Desprez, receu imprimeur à Paris le trentième mars 1651, et à la charge d'Imprimeur du Roy en décembre 1686, *qui se fait distinguer par la continuation de l'impression des ouvrages de Messieurs de Port-Royal,* et particulièrement par celle de la traduction nouvelle de l'Ecriture-Sainte de M. le Maistre de Saci. Il a imprimé aussi la Morale Chrétienne sur le Pater de M. Fleuriot, *les ouvrages de M. Paschal, de M. Rohault,* de M. Nicole, de M. de Sainte-Beuve et autres Livres. Savreux avait pour marque les trois Vertus avec ces mots pour devise : *Ardet amans spe nixa fidens.* Il mourut à Port-Royal des Champs, le 22 septembre 1669, par le renversement du carrosse qui l'y conduisait. Il y fut enterré, et l'on y voit cette épitaphe : *Hic jacet Carolus Savreux, Typographus.* »

L'éditeur de Pascal fut à diverses reprises incarcéré pour la cause de Port-Royal. Sainte-Beuve a fait de lui ce juste éloge :

« Le fidèle Savreux mériterait une plus ample mention ; il fut mis trois fois dans sa vie à la Bastille pour la bonne cause. Neuf ou dix mois après sa dernière sortie, comme il se rendait en visite à Port-Royal des Champs, le 20 septembre 1669, le carrosse où il était avec trois Pères de l'Oratoire versa à la montée de Jouy ; il se démit les vertèbres du cou et mourut le lendemain à Port-Royal, où on l'avait transporté » (1).

Savreux a publié, en outre, les *Considérations sur*

---

(1) *Port-Royal,* III, p 57. Voici la fin du passage « Sa veuve, femme forte, l'estima heureux d'être venu mourir en ce monastère où elle eût désiré elle-même se retirer. Elle dut céder pourtant à des conseils qui la retinrent et continuer de vaquer aux affaires de son commerce. Elle légua par son testament à la Maison des Champs tout le bien dont elle put disposer. Le mari, s'il avait vécu, avait dessein de donner ou, comme il disait, de rendre la totalité de son bien à ceux qui avaient le plus contribué à le lui faire acquérir. »

les Dimanches et les Fêtes, de M. de Saint-Cyran, les trois éditions du *Mandement* de l'évêque d'Aleth (1665), *Epigrammatum delectus* de P. Nicole (1659), les *Poésies morales* de du Perron le Hayer (1660), etc., etc.

Autre constatation décisive : Savreux et Desprez furent les deux libraires qui se trouvèrent chargés de la vente des *Provinciales* (1). Comment un ensemble de faits si concluants a-t-il échappé à M. Mathieu ? C'est ce que je n'ai pas à rechercher. On sait maintenant pourquoi Pascal a confié à Savreux, en 1648, le dépôt de sa brochure. Tout ce que M. Mathieu voyait dans ce dépôt de mystérieux, d'inavoué, d'inexplicable : tout cela se retourne en faveur de l'auteur des *Provinciales*. Il doit chercher un nouveau libraire puisque le sien vient de mourir ; tout naturellement, il s'adresse à celui de ses nouveaux amis les Jansénistes, à Charles Savreux, auquel il restera fidèle, puisqu'il lui confiera la vente d'une partie de l'édition originale des *Provinciales*. C'est dans la maison de ce Savreux, chez son successeur Guillaume Desprez, que paraîtront les lettres de A. Dettonville (1659, Traités de la Roulette de Pascal) et plus tard les éditions successives des *Traités* scientifiques de Blaise, et enfin, retenez bien ceci : les

---

(1) Pièce citée par SAINTE-BEUVE, *Port-Royal*, III, p. 59. « Mais Arnauld s'est avisé d'une chose que j'ai utilement pratiquée : c'est qu'au lieu de donner de ces lettres à nos libraires Savreux et Desprès pour les vendre et nous en tenir compte, nous en faisons toujours tirer de chacune 12 rames qui font 6.000, dont nous gardons 3.000 que nous donnons, et les autres 3.000 nous les vendons aux deux libraires ci-dessus, à chacun 1.500 pour un sol la pièce ; ils les vendent, eux, 2 s. 6 ds et plus. Par ce moyen, nous faisons 50 écus, qui nous payent toute la dépense de l'impression, et plus ; et ainsi nos 3.000 ne nous coûtent rien, et chacun se sauve ». Voir encore *ibid*, p. 56.

Pensées. Ainsi, la maison du libraire Savreux est celle qui, pendant tout le XVII[e] siècle, édite, publie, vend les œuvres de Pascal. Voilà ce qu'était le petit relieur et libraire de la rue neuve Notre-Dame. Combien tout cela nous éloigne de cette affirmation : « Déposer le *Récit* aux *Trois-Vertus*, autant eut valu ne pas l'imprimer, ou en garder chez soi tous les exemplaires ». Non seulement Pascal pouvait s'adresser à Charles Savreux, sans chercher à rien dissimuler, mais étant données ses nouvelles tendances jansénistes, il ne pouvait s'adresser ailleurs, et cela est si évident que lui-même, sa famille et ses amis restèrent fidèles à la maison de Savreux comme à celle de Guillaume Desprez, son successeur, le premier éditeur des *Pensées* (1). Voilà la vérité.

IV

Après le contenant, le contenu. Un des arguments les plus frappants, disons mieux : le principal argument de fait tiré par M. Mathieu de la lettre de Pascal à Florin Périer est celui-ci : en s'adressant à son beau-frère, Pascal lui écrit comme il pourrait écrire à un ancien compagnon d'études qu'il n'aurait pas vu depuis longtemps. « Il lui expose les phases de sa pensée, sa méthode, ses principes, ses scrupules, sa défiance des nouveautés hasardeuses, toutes choses que Périer connaît fort bien puisqu'ils ont eu récemment « des entretiens touchant le vide ». « De plus, Pascal lui remet en mémoire une expérience qu'il fit en sa présence « *ces jours passés*, avec deux tuyaux, l'un

(1) Sur Guillaume Desprez et les *Pensées*, voir la curieuse pièce donnée par FAUGÈRE, *Pensées, fragments et lettres de B. Pascal*, 1897, t. I, 452-60.

dans l'autre, qui nous montre apparemment le vide dans le vide » (expérience dont M. Mathieu attribue la priorité à Auzout et qu'il place entre le 5 mai et le 27 juillet 1648, ce qui lui fournit un argument de plus en faveur de sa thèse). Cette expression « ces jours passés » va jouer un rôle décisif dans la démonstration du « faux ».

« Impatient comme il est, Pascal n'a sûrement pas laissé partir son beau-frère « ces jours passés », sans lui adresser cette prière (de faire l'expérience le plus tôt possible) ; pourquoi donc la lui répéter quelques jours après? Si Pascal n'affirmait pas que ce morceau est une lettre missive, nous serions tentés de n'y voir qu'une fiction épistolaire, un pastiche de lettre destiné, non à Périer, mais au public. »

L'accusation formelle est énoncée seulement plus bas ; de là cette phrase dubitative.

« Une autre cause de surprise, c'est de voir Périer à Paris « ces jours passés », c'est-à-dire dans la première quinzaine de novembre 1647. » Pourtant nons ne savions encore rien de ce voyage. Conseiller à la cour des Aides de Clermont, Périer avait été appelé en 1641 à Rouen, où son beau-père lui avait donné un emploi dans ses bureaux : en 1646 ou 1647 ((*il faut dire avec assurance en 1647*) il eut des fonctions analogues auprès de l'intendant du Nivernais; « depuis ce temps-là, dit sa fille, il demeura en Auvergne ».

Voici, en dehors des données fournies par Pascal, les indications que nous possédons sur les pérégrinations de Périer en 1647-1648 (1), Une lettre du 13 septembre 1647 de Le Tenneur à Mersenne dit en post-scriptum :

---

(1) DESCARTES. *Correspondance* (édition Adam et Tannery), V, p. 102.

« M. Perier n'est pas encore arrivé (*en Auvergne*), mais je say qu'on l'atend impatiemment à Gergovie, où je me rendray bientost pour conférer avec luy. »

Le 21 octobre 1647, le même écrit au même :

« Nous avons maintenant M. Perier à Clermont, et il y a aujourd'hui huit jours, qu'il nous fit voir chés luy l'expérience du vuide en presence des plus curieux de la ville. Parmy ceux qui s'y trouvèrent, 3 ou 4 personnes seulement demeurerent d'accord que c'estoit un vray vuide, entre lesquels je vous avoue que j'en suis un, ne me pouvant contenter de ce qui fut dit au contraire par quelques opiniastres Peripatéticiens.,. alegant a peu prés la mesme chose que ce que vous dites avoir été alégué par d'autres à Paris... »

Donc, le 13 septembre 1647, l'arrivée de Périer à Clermont était imminente, et nous savons, d'autre part, que le 13 ou le 14 octobre suivant, le beau-frère de Pascal était déjà rentré à Clermont où il fit l'expérience du vide devant les savants et curieux de la ville. D'où venait-il? Je réponds sans hésiter : de Rouen, où se trouvaient Mme Périer et Étienne Pascal, puis de Paris ; et cette réponse va nous fournir l'explication la plus normale et la plus certaine de toutes les allusions de Pascal dans sa lettre du 15 novembre 1647. Tout indique, en effet, que Périer ne pouvait venir que de Rouen et de Paris vers la mi-octobre, puisqu'il se livre à des expériences alors tout à fait nouvelles, et qui avaient été justement faites dans ces deux villes. Il avait sans doute séjourné dans la capitale en septembre et au début d'octobre, auprès de Pascal; ils avaient fait tous deux d'assez nombreuses expériences; on avait beaucoup parlé de la question du vide, et tout naturellement, à peine rentré à Clermont, Périer fait

connaître à ses compatriotes, qui sont aussi ceux de Pascal, ne l'oublions pas, l'expérience si curieuse qui passionnait de plus en plus les milieux scientifiques et commençait à exciter l'attention du grand public. Voilà l'hypothèse la plus simple, je le répète, celle qui s'accorde avec tous les textes, avec les vraisemblances, et qui se présente immédiatement à l'esprit de toute personne non prévenue.

Mais cette hypothèse si claire, M. Mathieu, trop préoccupé de prendre Pascal en faute, ne songe pas à s'y arrêter. Bien au contraire, il imagine, pour montrer l'impossibilité chronologique de la lettre de Pascal, une hypothèse plus singulière qui a pour effet de montrer l'auteur des *Provinciales*, si je puis dire, la main dans le sac, et dont voici un aperçu. Écrivant sa lettre après coup, Pascal s'est trompé sur les concordances chronologiques, comme il arrive souvent aux faussaires. Mais voici les paroles mêmes du critique :

« Le Tenneur, en écrivant à Mersenne le 21 octobre, n'ajoute pas du tout que Périer soit sur le point de partir pour Paris et que Mersenne doive le voir bientôt. Ce n'était pas alors une petite affaire que d'aller de Clermont à Paris. Même en 1780, le carrosse ne partait qu'une fois par semaine et était huit jours en route. Mais en 1647, il n'y avait pas encore de voiture publique; les routes étaient mauvaises et peu sûres ; un modeste fonctionnaire, comme Périer, qui ne pouvait armer une escorte, était obligé d'attendre que d'autres personnes fussent disposées à faire le voyage, pour se joindre à leur caravane. Il n'a donc pu partir que quelques jours après le 21 octobre; d'autre part, quand Pascal lui écrit, le 15 novembre, il faut bien supposer que ce n'est pas ce jour-là qu'ils se sont séparés. Périer, par conséquent, n'a guère pu rester à Paris plus de deux ou trois jours. Il est bien

surprenant que dans son histoire on ne trouve pas la moindre trace des circonstances exceptionnellement graves qui l'ont obligé à entreprendre, pour un aussi court séjour, un voyage aussi pénible et aussi long.

« L'idée d'un tel voyage est si invraisemblable qu'on voudrait pouvoir l'écarter ; on est tenté de supposer que, lorsque Le Tenneur l'attendait à Clermont, Périer était à Paris, et que c'est alors que Pascal lui montra l'expérience des deux tuyaux. Mais cette hypothèse ne peut être retenue. Périer, nous le voyons par la seconde lettre de Le Tenneur, était à Clermont dès le 13 octobre..., il aurait donc quitté Paris dans les premiers jours d'octobre au plus tard, et c'est à la fin de septembre qu'il aurait vu l'expérience. Comment admettre que Pascal, dont la langue est si précise, ait pu dire, le 15 novembre, « ces jours passés », en évoquant un souvenir vieux déjà de six semaines ? »

On le voit, tout ce raisonnement de M. Mathieu repose en dernière analyse sur l'interprétation de l'expression de Pascal « ces jours passés ». Qui ne voit que l'impossibilité dont il parle, c'est lui qui la crée? Pour les besoins de la cause, il a été entraîné à trop restreindre la signification chronologique de l'expression : « ces jours passés ». Il l'explique comme si le texte portait : ces jours derniers, ces jours-ci, sans tenir compte du caractère à la fois plus vague et plus compréhensif du mot *jour* dans certaines expressions analogues. Qu'il feuillette nos vieux dictionnaires, et il trouvera facilement diverses locutions dans lesquelles entre le mot *jours* avec un sens relativement large, indéterminé, ou, si l'on veut, élastique. Je crois donc qu'en reportant à cinq ou six semaines le souvenir des conversations et expériences auxquelles Pascal fait allusion le 15 novembre, on ne se permet aucune violence à la précision de

la langue française. Périer avait fort bien pu quitter Paris, au début du mois d'octobre, peut-être le 3 ou le 4, pour arriver à Clermont le 12 ou le 13, et faire sans tarder l'expérience racontée par Le Tenneur. Je le répète : cette séance de physique trouve sa place tout indiquée à la suite d'un voyage à Paris : ce sont les expériences de son beau-frère, — celles des *Expériences nouvelles*, qui durent paraître vers octobre précisément — qui provoquent cette réunion. D'autre part, la présence de Périer dans la capitale au moment où se préparait l'édition des *Expériences nouvelles*, première publication importante du jeune Blaise destinée à un public assez large, — la *Dédicace* et l'*Avis* relatifs à la machine arithmétique ne sont pas proprement une publication — paraît tout à fait plausible. Jacqueline et Blaise, qui venait faire soigner dans la capitale sa santé très ébranlée, arrivèrent ensemble à Paris dans l'automne de 1647 (1). Périer les y retrouva, si même il ne fit pas le voyage avec eux. Supposer un voyage de ce dernier dans la grande ville, immédiatement après son arrivée à Clermont, à la fin d'octobre, est assurément une conjecture qui ne résiste pas à l'examen.

Quant à imaginer que Pascal, avec sa mémoire si sûre en ce qui touche les circonstances de sa vie de famille, ait commis dans sa lettre du 15 novembre, au moment où il l'aurait rédigée, en 1648, une erreur aussi notable que d'inventer un voyage de son beau-frère de tout point invraisemblable, c'est là une hypothèse que rien ne justifie, si ce n'est le désir de trouver Pascal en flagrant délit de « faux ».

Comment admettre qu'il ait justement fait cette

(1) *Vie de Jacqueline*, par Mme PÉRIER, éd. Faugère, p. 62.

allusion inexacte à propos du seul fait positif évoqué dans son épître, surtout en tenant compte de son désir extrême de rendre celle-ci acceptable, s'il l'avait rédigée après coup?

De quelque côté que nous regardions, l'enchaînement des faits que j'ai indiqué reste le seul logique. Mais il y a plus.

Écoutons d'abord M. Mathieu : « Pourquoi Périer, prié dès le mois de novembre 1647, n'a-t-il fait l'expérience que dix mois plus tard, le 19 septembre 1648 ? Pascal attendait cette question. De ce long retard, il nous reste deux explications. Voici la première : M. Périer [nous dit Pascal] reçut cette lettre à Moulins, où il était dans un emploi qui lui ôtait la liberté de disposer de soi-même. Ainsi quand Périer arrivait à Clermont, au mois d'octobre 1647, ce n'était pas encore son retour définitif en Auvergne, et quand il a quitté Paris, quelques jours avant le 15 novembre, ce n'est pas à Clermont, c'est à Moulins qu'il se rendait. Cela est fort possible, mais voilà qui est bien inquiétant. En lui écrivant cette lettre du 15 novembre, Pascal le croit à Clermont; c'est même parce qu'il le croit à Clermont qu'il le charge de faire l'expérience sur le Puy-de-Dôme (*citation de Pascal.*) Pascal qui a fait le voyage de Clermont à Paris en 1631, sait très bien qu'il y a vingt-cinq lieues de Clermont à Moulins et se souvient qu'il n'est arrivé dans cette dernière ville que le troisième jour; il sait donc que tout ce qu'il dit de l'impossibilité de faire l'expérience, « si la montagne était éloignée », s'applique à Moulins. Et nous voici obligés de supposer qu'en quittant Paris, Périer a complètement oublié de dire à Pascal qu'il

retournait, non à Clermont, mais à Moulins (1). »

Décidément, M. Mathieu, voulant transformer Pascal en faussaire, en fait du même coup un esprit faible. Or, c'est bien là l'épithète dont il répugne davantage d'accabler l'auteur des *Petites Lettres*. Voilà donc ce génie, l'un des plus pénétrants qui furent jamais, ce géomètre, dont l'œil saisit avec tant de justesse les rapports des choses, qui, forgeant ce document capital pour sa réputation future, et après tout très court, y accumule comme à plaisir les inconséquences! D'une part, nous le voyons insinuer sottement que son beau-frère vient de le quitter, constatation à peu près superflue qui implique déjà l'inutilité de la lettre, et avouer en même temps qu'il ignorait le but du voyage de Périer. Ah! le naïf et triste faussaire!

Si nous recourons maintenant à l'interprétation logique exposée plus haut, toutes les difficultés s'évanouissent. Périer est arrivé de Paris à Clermont, un peu avant la mi-octobre comme nous l'avons vu; il a fait son expérience devant ses amis et a séjourné à Clermont jusqu'au jour où il a reçu de l'intendant du Bourbonnais — et non du Nivernais comme le dit M. Mathieu — une lettre lui demandant ses services, dans le courant de novembre 1647 (2). Périer se mit aussitôt en route pour Moulins, et quand Pascal, qui n'avait pu être encore prévenu de cette nouvelle

(1) Tout ce paragraphe est emprunté au dernier article de la *Revue de Paris*, p. 190.

(2) *Lettres, opuscules et mémoires de Madame Périer*... publié par M. F. Faugère (1845, 8°) p. 431. Pourquoi M. Mathieu dit-il, comme on l'a vu plus haut, 1646 ou 1647, alors que Marguerite Périer ne parle que de 1647, ce qui concorde avec la remarque de Pascal?

mission de son beau-frère, lui envoya son épître du 15 novembre, celle-ci arriva vers le 25, alors que déjà Périer avait quitté Clermont. Voilà la suite rationnelle des faits, celle qui s'accorde avec les diverses données qui nous sont parvenues. Tout autre exposé contredit celles-ci, ou force à supposer, de la part de Pascal, des défaillances de réflexion inadmissibles.

De 1640 à 1647, Périer avait résidé assez souvent à Rouen, (où son beau-père, Étienne Pascal, exerçait les hautes fonctions d'Intendant de Justice et des Finances de Normandie), et, à d'autres moments, à Clermont (1), Par la lettre de Jacqueline Pascal à sa sœur Gilberte, femme de Florin Périer, écrite de Paris, le 25 septembre 1647, nous savons que Mme Périer, à cette même époque, — qui est celle des entrevues de Descartes avec Pascal — se trouvait à Rouen. Cette lettre, qui nous a conservé le récit de ces deux entretiens fameux, porte comme suscription : « A Mademoiselle Périer, au logis de M. Pascal [le père], conseiller du roi en ses conseils, derrière les murs de Saint-Ouen, à Rouen ». Par conséquent, rien de plus légitime que d'admettre que Périer s'était mis en route, laissant sa femme à Rouen, et qu'il avait passé quelque temps à Paris avec Jacqueline et Blaise.

Mais nous n'en avons pas fini avec les pérégrinations de Florin Périer :

« Le 19 juin 1648, nous dit M. Mathieu, Jacqueline écrit de Paris à son père : « M. Périer, mon frère et ma

---

(1) Notamment en 1643 (Pascal, *Opuscules et Pensées*, éd. Brunschwicg, page 43).

fidèle vous baisent très humblement les mains » (1). Il était donc à Paris, où nous savons déjà par Baillet qu'il passa au moins une partie de l'été. Bien mieux que le mauvais temps et que son emploi à Moulins, ce séjour à Paris nous explique son retard. Pourquoi donc Pascal a-t-il négligé de nous donner cette bonne raison? A-t-il craint de soulever une autre difficulté au moins aussi grosse? Si Périer est à Paris, c'est qu'il a un congé; il peut donc disposer de lui-même. Comment n'a-t-il pas profité du premier jour de ce congé pour monter au Puy-de-Dôme? Comment a-t-il pu se mettre en route pour Paris sans rapporter à son beau-frère les renseignements qui sont impatiemment attendus depuis six mois? »

Pourquoi? Mais tout simplement parce que Périer, sa mission de Moulins terminée, n'est pas retourné à Clermont. Il est allé de la capitale du Bourbonnais à Paris, sans s'astreindre à faire cinquante lieues inutiles — vingt-cinq pour aller et autant pour revenir, puisque Moulins est sur la route de Clermont à Paris, — en revenant à Clermont. Rien, absolument rien ne prouve que Périer soit retourné, après son séjour à Moulins, dans la capitale de l'Auvergne, étant donné que sa famille ne s'y trouvait point. Mais M. Mathieu, dans son dessein continu de trouver Pascal en faute, ne songe pas à cette hypothèse si naturelle, qui offre l'avantage d'expliquer d'une façon tout à fait satisfaisante le retard apporté à l'expérience. Donc, M. Périer est revenu à Paris où il a retrouvé sa femme (la « fidèle » de Jacqueline) et

(1) *Lettres, opuscules et mémoires de Mme Périer*, publ. par M. P. Faugère, 325. On lit encore, p. 322 : « M. Périer, mon frère et ma fidèle l'approuvent (son dessein de faire une retraite à Port-Royal) et en sont contents pourvu que vous y consentiez. »

Blaise. Le 19 juin 1648, il s'y trouve encore, et il n'est nullement question de son départ. On peut donc fort bien conjecturer qu'il est parti pour Clermont assez tard dans l'été. Par conséquent, son absence de la capitale de l'Auvergne, du mois de novembre 1647 jusqu'à ce moment-là, justifie pleinement le retard de l'ascension du Puy-de-Dôme. Je croirais très volontiers que Périer a regagné l'Auvergne en compagnie de sa femme Gilberte, que la lettre de Jacqueline du 5 novembre 1648 (1) nous montre installée depuis quelque temps à Clermont (2). En réfléchissant aux difficultés de la route, on peut considérer ce long voyage fait en commun comme infiniment vraisemblable, pour ne pas dire plus. D'autant mieux que Périer regagnait l'Auvergne avec l'intention de s'y fixer définitivement. Nous le voyons, en effet, faire, très peu de temps après, de notables agrandissements à la maison familiale (3).

Ainsi, Périer se réinstalle avec sa femme dans la

(1) *Ibid.*, p. 325.

(2) Tout le début de la lettre le prouve.

(3) *Ibid.*, p. 350 et 431.— Que deviennent, en présence de cet exposé sûrement fort légitime des faits, les considérations exprimées par M. Mathieu au sujet de l'hiver de 1648 ? « Quelle année terrible dût-être cette année 1648, où le sommet du Puy-de-Dôme fût inaccessible et même invisible tout l'été, jusqu'au 19 septembre ! Cette année est pourtant de celles dont Fuster ne nous dit rien dans son *Histoire des Variations du climat de la France*... Le 31 janvier, Descartes écrivait à Mersenne que l'hiver était le plus doux qu'il eût vu en Hollande ; le 31 mai, en terminant sa lettre à Hevelius, Mersenne se disait accablé de chaleur... A supposer même que l'année ait été aussi mauvaise en Auvergne que l'hiver fut tiède en Hollande, et le printemps brûlant à Paris, qui pourra croire aujourd'hui qu'il y ait eu, au XVIIe siècle, une période de dix mois où il fut impossible de faire l'ascension du Puy-de-Dôme ? »

cité auvergnate, au cours de l'été. Quand il peut s'occuper de l'expérience, entreprise à la fois compliquée et difficile, en vue de laquelle il devait grouper les bonnes volontés d'un certain nombre de Clermontois (1), nous sommes sans doute déjà dans les derniers jours d'août. La température, comme cela arrive en certains étés pluvieux ou particulièrement froids, s'abaisse rapidement, et l'on voit en même temps la neige et les brouillards couvrir les montagnes d'Auvergne :

» Enfin, j'ay fait l'experience que vous avez si longtemps souhaittée, — écrit Périer à Pascal dans son *Récit* ; — je vous aurois plutost donné cette satisfaction, mais j'en ay esté empesché, autant par les employs que j'ay eu en Bourbonnais, qu'à cause que depuis mon arrivée, les neiges ou les brouillards ont tellement couvert la montagne du Puy de Domme, où je la devois faire, que mesmes en cette saison qui est la plus belle de l'année, j'ay eu peine à rencontrer un jour, où l'on pût voir le sommet de cette montagne, qui se trouve d'ordinaire au dedans des nuées, et quelquesfois au dessus, quoy qu'au mesme temps, il fasse beau dans la campagne ; de sorte que, je n'ay peu joindre ma commodité avec celle de la saison (2), avant le 19 de ce mois. Mais le bonheur avec

(1) Pascal se rend bien compte, dans sa lettre du 15 novembre, des grandes difficultés de l'expérience. En somme, elle était assez pénible à exécuter aussi bien par le mauvais temps que par la grande chaleur, si l'on tient compte des observations multiples et minutieuses qu'il y avait à effectuer, du poids des instruments et de leur fragilité, du mauvais état des chemins dans certaines parties du parcours, etc.

(2) Cette remarque mérite aussi de retenir l'attention; elle semble indiquer que Périer n'était pas libre tous les jours. Il fallait donc, pour la réalisation de l'expérience, un concours de circonstances, difficile à obtenir. Réunir les compagnons nécessaires (le P. Bannier, minime, le chanoine Mosnier, les conseillers La Ville et Bégon, le médecin la Porte) ne dut pas être si aisé.

lequel je la fis ce jour-là, m'a plainement consolé du petit desplaisir que m'avaient donné tant de retardemens, que je n'avois pû esviter. »

Le voyage du Bourbonnais ayant été la cause initiale et principale du retard, au moment de la réception de la lettre de Pascal, Périer n'avait pas à noter par le menu ses déplacements consécutifs. La trame de notre récit se déroule donc claire, logique et normale : il est vrai qu'elle ne suppose point de mensonges, de dissimulations, ni de faux continus.

C'est que, il ne faut pas l'oublier, et M. Mathieu ne l'a pas fait observer : pour admettre ses conclusions sur Pascal, il est de toute nécessité de supposer que Périer, au premier chef, Gilberte, sa femme, Jacqueline, et même Étienne Pascal (sans parler des savants, amis intimes de la famille, de Paris comme de Clermont, spectateurs muets de cette grande imposture), ont été les complices avérés de l'auteur des *Petites Lettres*. Si Blaise est un faussaire, toute sa famille fut de connivence avec lui. Et il s'agit, on ne l'ignore point, d'un des milieux les plus nobles et les plus épris d'idéal qui existèrent en aucun temps, l'un de ceux où l'idée du devoir, où l'angoisse, si j'ose dire, de la perfection morale hantèrent sans relâche toutes les âmes. C'est ce milieu si élevé, si pur, à tous égards, qui se serait associé, par une étrange connivence, au complot livresque de Pascal. Si cela était, il faudrait douter de toute l'humanité et redire la malédiction antique : « Vertu tu n'es qu'un mot! » A quelle étrange médiocrité, — pour ne pas employer une expression plus énergique, — M. Mathieu voue ce groupe familial, dont les anxiétés quasi tragiques, dont les confidences saisissantes de sincérité et empreintes d'un si haut

désir de vertu, ont ému tant de nobles cœurs depuis deux cent cinquante ans!

Car, enfin, Périer, pour ne parler que de lui, est complice, étroitement complice de Pascal, puisque M. Mathieu va jusqu'à attribuer à ce dernier (p. 191) tout le préambule du procès-verbal qui explique les causes du retard de l'expérience. Du reste, si l'auteur de ces lignes est Périer, celui-ci ment, selon la thèse que nous combattons; si elles émanent de Pascal, Périer est inexcusable de les avoir laissé insérer sous son nom, de les avoir authentiquées de sa signature, et encore plus de les avoir rééditées lui-même en 1663 et en 1664 dans le volume des *Traitez de Pascal* (chez G. Desprez). Un récit de ses *Observations* suit immédiatement le *Récit* de l'expérience du Puy-de-Dôme(1), et tout le monde sait que Périer fut l'auteur de cette édition. En effet, le privilège est libellé à son nom et il figure seul dans cette pièce officielle. Or, pour juger ce que fut la valeur morale de Périer, je renvoie, entre autres textes, au *Mémoire* de Marguerite Périer, sa fille (2). Si l'homme, qui a eu vis-à-vis du trésorier de France de Clermont, l'attitude héroïque dont ce document nous apporte le témoignage, est capable d'une telle forfaiture, il ne faut croire désormais à l'honnêteté d'aucun homme (3). Mais je

(1) La réédition du *Récit* est précédée de cet *Avertissement*. « On a aussi trouvé parmy les papiers de M. Paschal un imprimé de l'Année 1648, de l'expérience célèbre faite en ce temps-là sur la montagne du Puy-de-Domme en Auvergne, que l'on a jugé à propos de joindre aux Traitez précédens, parce-qu'elle est extrêmement utile pour leur intelligence, et qu'il n'en reste plus à présent chez celuy qui l'avait imprimée.

(2) FAUGÈRE, *op. cit.*, p. 431-133.

(3) Il est piquant de relever (d'après Depping) une note administrative relative à Périer fonctionnaire. « Périer, âgé de

n'ose prolonger ce douloureux examen : je sais que personne ne répondra qu'un pareil soupçon de complicité puisse jamais prendre place parmi les hypothèses de l'histoire.

V

Il est, parmi les remarques de M. Mathieu sur les déclarations contenues dans la lettre du 15 novembre, une observation qui peut paraître d'une portée inquiétante. Pascal nous dit que, lorsqu'il annonça aux curieux de Paris, et entre autres au P. Mersenne, son intention de faire réaliser la grande expérience par Périer, le savant religieux s'engagea aussitôt par les lettres qu'il écrivit en Italie, en Pologne, en Suède, en Hollande, etc., d'en faire part « aux amis qu'il s'y est acquis par son mérite. » Or, nous dit M. Mathieu, on ne connaît aucune lettre de Desnoyers ou d'Hevelius, de Ricci ou de Baliano, de Chanut, de Descartes ou de Huygens, où il soit question de l'expérience annoncée.

Je n'ai pu, comme on le pense, entreprendre toutes les recherches qu'imposerait la vérification minutieuse d'une telle assertion. Il m'a suffi cependant de feuilleter pendant quelques instants, à la Bibliothèque nationale, la correspondance du P. Mersenne, pour tomber presque immédiatement sur une lettre de Constantin Huygens, qui a été recueillie dans la correspondance de son fils, et que

55 ans, homme de bien, dévôt ; ce n'est pas un homme de grand génie, et duquel on puisse espérer grand service. » Cette note explique bien le caractère *subalterne* de Périer à l'égard de Pascal, notamment en ce qui touche les expériences.

M. Mathieu ne cite nulle part (1). Cette lettre adressée, le 3 mai 1648, au Minime parisien, dit ceci :

« Voyons cependant ce que le jeune Pascal a produict, *si publici juris est*. Cela seroit trop long pour estre remis à nostre venue en France qui n'est pas des plus certaines pour encore. »

Un tel texte mérite au moins les honneurs d'une discussion. S'agit-il du traité complet qui devait remplacer l'*Abrégé* des *Expériences nouvelles*, publié en 1647, traité complet que Constantin Huygens souhaitait de voir paraître, dans sa lettre du 6 avril précèdent, où il appelle de ses vœux « le corps » dont le jeune Pascal a déjà donné « le squelette (2) » ? Je n'incline point à le croire. Le texte de Huygens ne semble pas indiquer qu'il puisse s'agir d'un livre. Le savant hollandais n'aurait pas eu besoin de spécifier qu'il était à propos de ne pas attendre, pour le lui remettre, son voyage en France, qui était encore trop éloigné et trop incertain. Assurément, l'envoi eût été fait sans cette recommandation qui n'offrait pas grande utilité.

Il s'agit bien plutôt d'une communication précise sur une découverte ou une expérience déterminée, que Constantin Huygens sollicite de son correspondant. Il le prie, si la chose est déjà susceptible d'être divulguée, de la lui mander sans tarder et sans tenir compte de sa venue, possible sans doute, mais aléatoire et trop peu prochaine.

---

(1) B. N. Mss. nouv. acq. fr. 6206, f° 35 (ancien numérotage).

(2) Ce premier vœu n'implique-t-il pas en même temps le souhait de voir Pascal effectuer de nouvelles expériences ? Constantin Huygens fait entendre de toute manière qu'il attend des clartés nouvelles.

« Produict », s'applique plus probablement à une expérience ou à une série de recherches qu'à une publication. *Composé*, *écrit*, ou d'autres équivalents eussent été, dans ce cas, sans doute employés de préférence. « Voyons cependant » tend à confirmer ce sens ; une telle formule n'eût pas été de mise pour l'apparition d'un livre qui s'imposait par le fait même de sa mise au jour, et dont l'envoi en Hollande était certain : Constantin Huygens veut savoir tout de suite si une certaine étude est faite. Quant au « *si publici juris est* », « si la chose est maintenant du domaine public », il faut avouer également qu'on l'appliquerait bien plus volontiers à une expérience donnée qu'à un ouvrage. Un livre appartient par définition au domaine public. Cette incidente latine se concilierait beaucoup mieux avec l'interprétation que j'indique. Quoiqu'il en soit, le texte mérite d'être examiné de près. Il n'est nullement impossible qu'il puisse s'appliquer à l'expérience projetée au Puy-de-Dôme. On relève dans ce précieux passage l'indice d'une curiosité que l'annonce du P. Mersenne avait pu faire naître peu de mois auparavant. Au reste, il a pu arriver que le religieux Minime, après avoir proposé à son jeune ami l'annonce à laquelle celui-ci a fait allusion, ait bientôt perdu de vue sa promesse, se contentant par la suite de notifier la chose à deux ou trois correspondants. Dans sa lettre du 15 novembre, Pascal, — qui alors n'avait que vingt-quatre ans, — tout fier de cette attente possible de plusieurs des grands esprits de l'Europe, aurait exagéré la diffusion de la nouvelle, avec cette propension propre à beaucoup de savants, et qui est de tous les temps et de tous les pays, d'invoquer l'attention dont les honorent les étrangers pour exciter davantage celle

de leurs compatriotes. Et puis, il s'agissait aussi de stimuler le zèle de Périer.

VI

Il n'est guère possible, au cours de cette « défense » déjà longue, d'aborder en détail la discussion du problème, tant de fois agité avant M. Mathieu, et toujours pendant, de savoir quel fut le rôle exact de Descartes dans la genèse de l'expérience du Puy-de-Dôme. Je m'efforce, en plaidant pour Pascal, de faire porter exclusivement mon argumentation sur la question posée au commencement de cette étude, et sur les éléments nouveaux introduits par l'article de la *Revue de Paris*, pour faire prévaloir la thèse de Pascal faussaire. Sur le point spécial des rapports de Descartes et de Pascal, à propos de la question du vide, M. Mathieu n'a prétendu produire aucune donnée inconnue avant lui. En insistant sur le petit nombre de mentions contemporaines de la brochure de 1648, il a toutefois omis de nous faire remarquer que le mathématicien Carcavi, dont il cite cependant la lettre à Descartes, datée de Paris, le 9 juillet 1649, constate la publication de la brochure de Pascal, et la résume *de visu* à son illustre correspondant :

« Celle que vous me demandez de M. Pascal le jeune, est imprimée il y a desja quelques mois, et a esté faite fort exactement sur une haute montagne d'Auvergne, appellée le Puy de Domme..... » (1)

Suit une description complète de l'expérience et de ses résultats, si précise même qu'elle pouvait rem-

---

(1) *Correspondance de Descartes*, éd., Adam et Tannery, t. V, p. 370.

placer la brochure dont elle transmettait toute la substance scientifique au philosophe, alors en Hollande. Ceci dit, sans intention particulière de justifier Pascal de n'avoir pas envoyé son opuscule à Descartes, au moment de son apparition. Mais il importe de tenir compte de ce fait que l'*Essai sur les coniques* avait été adressé à l'auteur du *Discours de la Méthode*, par Mersenne, et les *Expériences nouvelles* par Constantin Huygens. Donc, les deux fois, Pascal, comme la presque totalité de ceux qui avaient des envois à à faire à Descartes, avait usé d'un intermédiaire. N'oublions pas que le grand philosophe, désireux de s'isoler, de restreindre des obligations trop nombreuses à son gré et de diminuer le plus possible une correspondance qu'il jugeait trop absorbante, cachait son adresse avec un soin jaloux, notamment pendant ses séjours en Hollande. Sa *Vie*, par Baillet, et même ses lettres renferment à cet égard les données les plus probantes. En 1648, Mersenne était toujours l'intermédiaire nécessaire, l'agent scientifique, si j'ose dire, de Descartes à Paris. Or, Mersenne venait de mourir dix-neuf jours avant que l'expérience du Puy-de-Dôme ait été réalisée. Le philosophe se trouva pendant quelque temps sans intermédiaire attitré avec ses compatriotes. Carcavi remplaça Mersenne seulement huit mois plus tard et conserva peu de temps cette mission de confiance. Pendant cette période d'interruption, le service des envois destinés à Descartes dut rester très difficile. Mais l'auteur des *Méditations* a pris soin lui-même, sinon d'excuser Pascal, du moins d'expliquer son abstention :

« J'aurois le droit d'attendre cela (le résultat de l'expérience) de luy plustost que de vous, écrit Descartes à Car-

cavi, le 11 juin 1649 (1), parce que c'est moy qui l'ay advisé, il y a deux ans, de faire cette expérience, et qui l'ay assuré que, bien que, je ne l'eusse pas faite, je ne doutois point du succez. Mais, parce qu'il est amy de M. R(oberval), qui fait profession de n'estre pas le mien, et que j'ay desjà veu qu'il a tasché d'attaquer ma matière subtile dans un certain imprimé de deux ou trois pages (2), j'ay sujet de croire qu'il suit les passions de son amy, lequel ne fait aucunement paroistre... etc. »

En indiquant lui-même ce motif, qu'il croit le bon, Descartes se doutait bien que Pascal ne lui reconnaissait pas la paternité de l'expérience, puisqu'il n'avait pas cru devoir l'avertir de la réalisation de cette dernière. On peut donc, sans risquer de commettre une invraisemblance, s'en tenir, sur cette matière délicate, à l'explication fournie par Descartes lui-même. Au reste, l'occasion nous sera donnée plus loin, au § VIII, de revenir sur ce point.

VII

Comment Pascal traita-t-il sa brochure par la suite? A cela M. Mathieu nous répond ceci :

« Mais voici qui est plus étrange. En 1654, sous le titre *Celeberrimæ Matheseos Academiæ Parisiensi*, Pascal fait imprimer et distribuer sa lettre de candidature à l'Académie Montmor. Dans l'énumération de ses travaux, nous avons la surprise de ne trouver ni l'expérience du

(1) *Ibid.*, p. 366.

(2) Ceci est inexact. Il s'agissait (V. *Ibid.*, p. 98), des *Expériences nouvelles* de Pascal qui ont 32 pages. Si je relève le fait, ce n'est certes pas pour signaler une erreur dans Descartes, mais uniquement pour montrer que les allusions inexactes ne sont pas rares dans les documents épistolaires émanés de ce milieu savant.

Puy-du-Dôme, ni le *Récit*. « Je ne parle pas, dit-il, de mes recherches sur le vide, parce que je suis sur le point de les faire imprimer. » Ce silence est bien singulier, et la raison que Pascal en donne ne l'est guère moins ; tous les travaux qu'il énumère, de son aveu même, sont inédits ; ses seuls titres valables sont donc les *Expériences nouvelles* et le *Récit*, qui sont imprimés, et c'est précisément ceux-là qu'il oublie.

« Qu'il ne parle pas volontiers des *Expériences nouvelles*, dont les conclusions ont été reconnues erronées, cela est assez naturel : Mais le *Récit* est inattaquable ; l'idée fondamentale en est admise, dès 1654, par tous les savants dont Pascal sollicite les suffrages, et son véritable titre de gloire est là. Après avoir fait un ardent éloge de tous ses travaux inédits, on comprendrait qu'il se dispensât de louer son expérience du Puy-de-Dôme, et renvoyât les lecteurs au *Récit* imprimé. Il devrait alors en indiquer le titre, et dire *quippe jam typis mandatum*. Ce n'est certainement pas ce qu'il a dit, et tout soupçon de faute d'impression doit être écarté, puisqu'on lit à la suite : *et non solum vobis* (*ut ista*), *sed et cunctis proditurum*. Que Pascal ait oublié, en 1654, un livre (?) (1) qu'il avait fait imprimer à la fin de 1648, il est impossible de l'imaginer ; nous voici donc obligé de nous demander quelles raisons il peut avoir pour n'en point parler. »

Suit, dans l'article de M. Mathieu, un développement très important qui nous fournira le sujet de nos dernières observations.

En ce qui touche la liste des travaux de Pascal, j'ai observé, en la relisant (*Œuvres de Pascal*, édit. Bossut IV, p. 408-411), une particularité qui a échappé à M. Mathieu : dès les premières lignes, le

(1) Toujours cette même expression impropre pour désigner une plaquette de vingt pages qui contribue à égarer les raisonnements de M. Mathieu.

candidat atteste de la façon la plus nette qu'il s'adresse à des *Géomètres*, et à la fin de son exposé, uniquement consacré à des travaux de *géométrie*, il dit explicitement :

« Tels sont les fruits venus à maturité de mes études géométriques, etc. »

C'est donc de parti pris, et parce qu'ils ne rentraient pas dans le cadre voulu de son exposé, que Pascal ne fait pas état de ses travaux dans le domaine de la physique. Il se borne à citer ces derniers pour mémoire, en bloc, et en renvoyant à son Traité complet, dont les deux brochures des *Expériences nouvelles* — appréciées avec faveur par Constantin Huygens, Descartes, Mersenne, Roberval, Gassendi, le P. Noel, V. Magni, etc., quoiqu'en dise M. Mathieu — et du *Récit de la Grande Expérience* n'étaient que de modestes pierres d'attente. De telles classifications de travaux, selon les besoins d'une candidature donnée, se font encore tous les jours dans des exposés de titres. Le gros grief fait de ce chef à Pascal, disparaît donc à la lecture de la pièce incriminée.

L'auteur des *Pensées* n'a rien dissimulé. De toutes façons, il cite exclusivement des études inédites : son grand *Traité* va paraître ; tout le monde pourra le juger. Son exposé, suivant les habitudes du temps, avait pour but de faire connaître ce qui ne devait pas être publié. De quelque manière qu'on envisage la question, elle ne présente, à notre avis, aucune sorte d'obscurité. Pascal donne simplement une liste récapitulative de onze nouveaux écrits en géométrie qu'il adresse à des spécialistes sous la forme manuscrite (1).

---

(1) Aucun des biographes de Pascal ne s'y est trompé. Tous

VIII

Nous achèverons cette défense par l'examen d'un des arguments les plus impressionnants et les plus nouveaux, sinon le plus inattendu, produits par M. Mathieu, à savoir l'éclipse complète de la réputation scientifique de Pascal à partir de 1648. Cet argument couronne, du reste, sa démonstration proprement dite du « faux » :

« Jusqu'à cette date, il passe pour un grand savant;... on l'appelle couramment l'enfant prodige et le nouvel Archimède. Après son *Récit*, au moment où nous nous attendons à le voir universellement glorieux, on ne parle plus de lui. Les savants semblent éviter de prononcer son nom. Seuls, Carcavi et Fermat conservent des rapports avec lui ; Auzout, son ami d'enfance, Roberval et Petit, les meilleurs amis de son père, paraissent ne plus le connaître. En 1659, le bon Chapelain... à deux reprises, écrit à Huygens que le jeune Pascal est un très grand esprit, que c'est lui qui a inventé l'hypothèse de la colonne d'air : Huygens, toujours poli, répond, exactement et point par point, aux deux lettres de son officieux correspondant ; sur Pascal, les deux fois, il fait la sourde oreille et ne dit mot. Dans les histoires de la science, chaque écrivain célèbre volontiers les travaux de ses compatriotes : les Italiens mettent au premier rang ceux de Torricelli, Baliano et Borelli, les Anglais ceux de Boyle et de la *Société Royale*, les Allemands ceux

---

y voient une simple liste de travaux mathématiques inédits de Pascal. L'un d'eux dit fort exactement : « En 1654, il faisait hommage à la Société libre de savants, fondée par le P. Mersanne, de onze écrits de géométrie en latin, composés à la même époque ». Pascal a eu soin de faire remarqué qu'il ne parle pas « *de Gnomonia* », ni d'innombrables *Mélanges* qu'il a sur le chantier, parce qu'il juge ces productions « ni assez poussées ni dignes de l'être ».

d'Otto de Guericke; les Français semblent oublier Pascal. Rohault, dans ses *Physica*, ne le nomme jamais. »

J.-B. Duhamel l'ignore.

« Mariotte ne le nomme qu'une fois, et bien dédaigneusement : parlant de l'expérience du Puy-de-Dôme, il dit simplement qu'elle est « rapportée dans le livre de M. Pascal *De l'Equilibre des Liqueurs*. » Quant à celle de la tour Saint-Jacques, il donne à entendre qu'il doute qu'elle ait été faite... Ce silence est trop obstiné et trop constant pour n'être pas intentionnel. Il est manifeste que Pascal fut l'objet d'une longue malveillance, qu'il fut, sa vie durant, tenu en dehors du monde des savants, et, après sa mort, pendant un demi-siècle, en dehors de l'histoire de la science. Mais il est assez curieux que cette réprobation ne se manifeste que par le silence ; jamais nous n'en trouvons une expression positive. De Pascal, on ne dit ni bien ni mal ; il est simplement l'homme dont on ne parle pas. »

Il n'y a qu'une seule réponse à faire et péremptoire : le grand complot exposé par M. Mathieu n'existe point. On va pouvoir en juger. Il reconnaît que Carcavi et Fermat conservèrent des rapports avec lui. Ce qu'il faut ajouter, c'est que ces rapports furent empreints non seulement d'une extrême affection, de la part de ces deux hommes, mais encore, de la part de Fermat, d'une tendresse touchante. Qu'on en juge par les lettres du célèbre savant toulousain, l'un des plus grands géomètres de notre pays :

« Monsieur, — écrit-il à Carcavi, en 1659, — j'ai été ravi d'avoir eu des sentiments conformes à ceux de M. Pascal, car j'estime infiniment son génie, et je le crois très capable de venir à bout de tout ce qu'il entreprendra. L'amitié qu'il m'offre m'est si chère et si considérable, que je crois ne point devoir faire de difficulté d'en faire quelque usage en l'impression de mes traités...

J'enverrai succinctement à M. Pascal tous mes principes et mes premières démonstrations, de quoi je vous réponds à l'avance qu'il tirera des choses non seulement nouvelles et jusqu'ici inconnues, mais encore surprenantes. Si vous joignez votre travail avec le sien, tout pourra succéder et s'achever dans peu de temps... Si M. Pascal goûte mon ouverture, qui est principalement fondée sur la grande estime que je fais de son génie, de son savoir et de son esprit... »

Écoutons maintenant Fermat écrivant à Pascal, un an plus tard, en août 1660 :

« Monsieur, dès que j'ai su que nous sommes plus proches l'un de l'autre que nous n'étions auparavant, je n'ai pu résister à un dessein d'amitié dont j'ai prié M. de Carcavi d'être le médiateur : en un mot je prétends vous embrasser et converser quelques jours avec vous ; mais parce que ma santé n'est guère plus forte que la vôtre, j'ose espérer qu'en cette considération vous me ferez la grâce de la moitié du chemin, et que vous m'obligerez de me marquer un lieu entre Clermont et Toulouse, où je ne manquerai pas de me rendre vers la fin de septembre ou le commencement d'octobre. Si vous ne prenez pas ce parti, vous courrez hasard de me voir chez vous, et d'y avoir deux malades en même temps. J'attends de vos nouvelles avec impatience, et suis de tout mon cœur, tout à vous, Fermat. »

Il faudrait pouvoir citer l'admirable réponse de Pascal, mais il suffit de ces deux citations pour prouver que le prétendu faussaire avait gardé l'estime et l'affection profondes du plus grand savant français de son temps (1). C'est même en lisant la correspondance que ce dernier et Pascal échan-

---

(1) Je renvoie encore à la lettre de Fermat à M***, du 16 février 1659. On peut consulter l'édition des *Œuvres de Fermat* publiée par Henry et Tannery.

gèrent, et en étudiant aussi l'*Histoire de la Roulette*, qu'on peut se rendre compte des liens qui continuèrent d'exister, après 1648, entre l'auteur des *Petites Lettres* et M. de Roberval, vieil ami de son père (1), sans parler du chevalier de Méré, ni de M. de Sluze, ni de Bellair, ni du grand juriste Domat (2), ni d'autres noms non moins estimables. Je ne parlerai ici que des génies de premier rang : d'abord Huygens, que M. Mathieu nous représente comme ayant ignoré Pascal, à partir de 1648. Veut-on savoir comment s'est traduite à tous les yeux cette ignorance ? Ouvrons les dix volumes de la *Correspondance de Christian Huygens*, dans ses *Œuvres complètes* publiées à La Haye chez Nijhoff (1888) ; si nous nous contentons de feuilleter les tables nous trouvons, postérieurement à 1648, un total de plusieurs centaines de passages consacrés à Pascal et à ses travaux ; nous constatons que plusieurs d'entre eux émanant de Huygens lui-même, renferment quelques-uns des plus beaux éloges dont Pascal ait jamais été l'objet, — le plus beau peut-être — ; et si nous feuilletons avec patience, feuillet par feuillet, chacun de ces remarquables in-quarto, nous voyons que le nombre considérable des mentions relevées aux tables peut être notablement accru (3). Il serait aisé de composer à l'aide de ces textes empruntés à la correspondance de C. Huygens et à celle de ses amis, une anthologie fort curieuse sur Pascal et ses travaux ;

---

(1) Lettre de Pascal à Fermat du 29 juillet 1654, etc.

(2) En ce qui concerne Auzout et Petit, il nous reste trop peu de documents émanant de ces personnages pour qu'il soit permis de rien affirmer avec certitude.

(3) Il est bon de faire observer qu'il se trouve, au tome V, un certain nombre de mentions relevées dans la table au nom de *Pascal*, qui s'appliquent à un horloger de ce nom.

les biographes de celui-ci auraient beaucoup de données à y puiser, qui semblent avoir été négligées jusqu'à présent. Voici quelques extraits très sobres de ces documents, si précieux pour la démonstration qui nous occupe et si instructifs à tous égards. Il faudrait suivre à travers ces pages les témoignages multiples de l'admiration et de l'affection du grand physicien, sa sollicitude pour la santé de Pascal, son désir maintes fois renouvelé de le rencontrer à Paris, son chagrin si fortement exprimé, à la nouvelle de la mort de l'auteur du *Traité de l'Équilibre des Liqueurs* (1). Et à ce point de vue spécial, il y aurait à glaner dans cette correspondance plusieurs jugements sur Pascal, dignes de faire partie d'un recueil de ses « épitaphes » (2).

Voici d'abord la lettre que Christian Huygens écrivait de la Haye, le 5 février 1659, à M. Dettonville, c'est-à-dire à Pascal, en réponse à une lettre et à un envoi qu'il avait reçus de lui. Huygens savait parfaitement (est-il besoin de le faire remarquer ?) que Pascal et Dettonville n'étaient qu'un même personnage. Il suffit d'examiner, au tome II de la *Correspondance de Huygens*, les lettres reçues et envoyées par le savant hollandais pendant cette période, sans parler de la lettre de Pascal en date du 6 janvier 1659, pièce dont je recommande la lecture (3).

(1) Sans parler de quelques remarques piquantes sur le jansénisme de Pascal.

(2) Sluze à Huygens, août 1663 « *De celeberrimi Pascalii obitu certiorem me reddidit idem Monconisius, non sine magno animi mei mœrore, qui viri doctrinam et humanitatem maximi ferebam...* », etc.

(3) Dans cette lettre fort intéressante à tous égards, Pascal remerciait Huygens d'un présent qu'il avait reçu de lui par l'intermédiaire d'un gentilhomme français.

« Monsieur, mande Huygens à Pascal, le gentilhomme inconnu ne peut vous avoir fait entendre que la moindre partie de l'estime que j'ai pour vous; et si vous n'en croyez beaucoup davantage, vous ne savez non plus combien j'ai eu de joie en recevant celle que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire ; ne pouvant l'exprimer dignement, je vous dirai seulement que je me crois bien plus heureux qu'auparavant, après avoir reçu les offres de votre amitié, et que je répute cette acquisition pour la plus insigne que j'aie à faire jamais. Je suis si loin de croire de l'avoir méritée par l'accueil que j'ai fait à cet excellent homme, qu'au contraire je sais bien qu'il faut que j'en demande pardon... Je le prierai donc de ne point s'en souvenir, et vous, Monsieur, de croire qu'à l'avenir je tâcherai de m'acquitter mieux envers ceux qui m'apporteront de vos nouvelles. J'ai été bien aise de voir que mon invention des Horloges est dans votre approbation, quoique les éloges qu'il vous a plu lui donner sont beaucoup au-dessus de ce qu'elle mérite. Aussi ces choses ne sont-elles propres qu'à acquérir du crédit aux Mathématiques parmi le commun des hommes ; au lieu que des Lettres comme vous allez nous en produire, seront suivies, avec raison, de l'admiration et de l'étonnement des plus savants. Je ne suis pas de ce nombre ; mais j'ai un désir incroyable de voir la suite de cette merveilleuse lettre, dont vous m'avez fait la faveur de m'envoyer le commencement, et d'autant plus que cet échantillon me fait espérer que nous y trouverons les choses les plus sublimes traitées avec toute la clarté et évidence possible. Vous ne devez pas craindre de grossir vos paquets de ces feuilles si précieuses ; mais croire au contraire que vous m'obligerez infiniment de le faire le plus tôt que vous pourrez. J'ai essayé quelques-uns de vos problèmes... j'ai commis une erreur assez lourde, de laquelle je ne me suis aperçu que depuis avoir vu que mon calcul ne répondait pas au vôtre... J'ai prié M. de Carcavi de vous communiquer ce

que j'avais ajouté dans ladite lettre... Je ne vous parle de ces choses que... afin que vous m'en estimiez d'autant plus digne de profiter de votre instruction. Je souhaite que ce puisse être bientôt, et il me tarde fort de joindre la qualité de votre Disciple à celle de, Monsieur, votre, etc. »

Voilà, si je ne me trompe, l'un des plus beaux éloges qui aient jamais été écrits touchant le génie scientifique de Pascal, et il émane de Huygens, et il est daté de 1659.

Huygens écrit, le 5 février 1659, à M. Du Gast, qu'il croit, par suite d'une confusion assez singulière, être l'auteur des *Provinciales* :

« Car assurément, Monsieur, ce n'est pas pour ce petit présent mais pour ce que vous y avez ajouté du vôtre en le donnant à monsieur Pascal que cet Illustre m'a cru mériter son amitié. C'est un bonheur plus grand que je n'aurais osé l'espérer, et que je tâcherai de me conserver tant que je vivrai, me souvenant toujours que c'est à votre bonté que j'en ai toute l'obligation... je me contente de vous savoir comme étant beaucoup au dessus de ce que vous avez voulu paraître et comme auteur d'une œuvre qui fait aujourd'hui tant de bruit (*les Provinciales*) et qui montre que véritablement vous êtes un des plus grands hommes du siècle. »

Le 31 août 1662, à la nouvelle de la mort de Pascal, Huygens écrit à l'un de ses parents :

« Je suis très marri de la mort de l'incomparable Monsieur Pascal, quoiqu'il y eût déjà longtemps qu'il était mort pour la géométrie. J'avais toujours espéré qu'il se remettrait de sa faiblesse et qu'il reprendrait quelque jour cette étude où il a si fort excellé. M. le Duc de Roannez perd en lui un grand ami, et il faut lui en faire vos condoléances et les miennes, etc... »

Mais la réponse la plus inattendue peut-être que

l'on puisse fournir en ce qui touche Huygens réside dans cette circonstance que, contrairement à ce qui a été affirmé d'une façon si formelle par M. Mathieu, le savant hollandais, dans sa réponse du 11 septembre 1659 à la lettre de Chapelain du 20 août, (je parle de la lettre la plus explicite et la plus enthousiaste qu'ait écrite Chapelain à propos de l'auteur des *Petites Lettres*) (1), n'a pas « fait la sourde oreille » en ne disant mot sur Pascal. Voici ce qu'écrit Huygens à l'écrivain français, après avoir exprimé ses regrets de n'avoir pas vu en France la machine de Pascal et noté que Bellair lui en a envoyé un dessin. Il ajoute que la machine elle-même est en route :

« *J'estime Pascal infiniment, et pour ceci* (la machine arithmétique) *et pour son savoir dans la géométrie*, dont il a donné la preuve et qu'il m'a dédiée. »

Nous voilà loin de ce silence dédaigneux et absolu dont nous parle le critique de Pascal. Comme Huygens avait déjà formulé nombre de fois sa profonde estime pour Pascal à ses correspondants français, il n'avait pas à y insister davantage.

Le 2 septembre 1660, Huygens écrit à Chapelain :

« Je ne me réjouis pas peu quand je pense au bonheur que j'aurai bientôt de vous voir avec MM. de Montmor, Conrart, Pascal et tant d'autres personnes illustres. »

Ailleurs, il cite encore (6 juillet 1690) les hypothèses sur la pesanteur qui ont servi à M. Pascal, Torricelli et autres. Mais il est impossible de tout signaler.

---

(1) Il est à noter que les deux lettres de Chapelain du 20 août et du 15 octobre 1659 renferment les allusions les plus intéressantes et les plus laudatives touchant l'expérience du Puy-de-Dôme. Chapelain se fait en cela l'interprète du sentiment de beaucoup d'écrivains en vue, prosateurs ou poètes, à l'égard de Pascal.

L'admiration que Huygens éprouvait à l'égard de Pascal était si connue de tous les amis du grand Hollandais que ceux-ci se plaisaient à y faire allusion dans leurs lettres. Je n'en citerai qu'un exemple, emprunté à une épître de Carcavi. Ce savant donne à Huygens les nouvelles les plus circonstanciées sur la santé de Pascal, sur le caractère de sa maladie, sur l'amélioration que lui a procurée l'air de la campagne, et il ajoute :

« Je vous entretiens de tout ce détail, parce que je sais l'estime que vous faites d'une personne si extraordinaire et l'affection particulière qu'il a pour tout ce qui vous concerne. »

Le 12 janvier 1663, Sluze s'adresse à Huygens pour avoir des nouvelles précises de la santé de Pascal et de l'état de ses travaux. L'auteur des *Pensées* était mort depuis quelques mois. Signalons encore une admirable lettre de Bellair à Huygens du 22 septembre 1659.

Nous voilà bien loin, je le répète, de toutes les affirmations si accablantes pour Pascal, que nous avons empruntées plus haut à l'article de M. Mathieu.

Il est encore un autre savant contemporain, et parmi les plus célèbres, dont M. Mathieu a complètement omis le précieux témoignage. Il s'agit de Gassendi qui est peut-être, de tous les philosophes et physiciens du temps de Pascal, celui qui s'est occupé le plus longuement de l'expérience du Puy-de-Dôme. Il lui a consacré, en effet, dans ses *Physica* tout un long chapitre de 6 ou 7 grandes pages in-folio, qui nous fournit le récit le plus complet et le plus détaillé qui nous soit parvenu, en dehors du procès-verbal de Périer, sur les observations du

19 septembre 1648. On le trouvera dans l'édition des *Œuvres complètes* de Gassendi (Lyon, 1658, in-fol., tome I, p. 211 et suivantes). Ces pages sont tout à fait contemporaines de l'évènement.

Le grand philosophe épicurien y rapporte même, dès le début de sa nouvelle étude : *De novo circa inane experimento*, un curieux témoignage d'Auzout qui l'a instruit, au moment où il se trouvait encore à Paris, du rôle joué par Pascal dans la préparation de l'expérience d'Auvergne. On trouvera en note ce texte qui atteste la prodigieuse réputation du jeune physicien, et qui prouve avec évidence, contrairement à l'affirmation de M. Mathieu, que les savants les plus notoires s'entretinrent du projet de Pascal (1).

Gassendi proclame avec enthousiasme la part essentielle qui revient à l'auteur des *Provinciales* dans cette mémorable entreprise scientifique.

Chose infiniment curieuse et qui ne semble pas avoir été signalée encore, ce fut par une description de M. Mosnier, chanoine de l'église cathédrale de Clermont, et compagnon de Périer dans l'ascension du 19 septembre, que Gassendi connut les détails de l'expérience. Or, ces détails très circonstanciés, qui occupent plusieurs pages, sont entièrement conformes à ceux du procès-verbal de Périer. Peut-être cette relation de Mosnier entre-t-elle dans des indications plus nombreuses et plus précises encore que celle de Périer. Il y aurait là une comparaison fort utile à

---

(1) « *Non hæreo item quin observatio tentata, perfectaque fuerit auspiciis illius eximii seu incomparabilis potius adolescentis Pascalii, cujus mentionem factam habes in ea Dissertatiuncula quæ est inscripta* : de nupero circa Inane Experimento, *nempe eruditus Auzotius... narravit, cum adhuc Parisiis versarer, dedisse illum operam ut id negotii in Arvernia ubi montes præalti sunt, executioni demandaretur.* »

entreprendre, que je ne puis, à mon grand regret, développer à cette place. Quoiqu'il en soit, ce document inséré dans le *De loco et duratione rerum* de Gassendi, est essentiel à consulter pour l'histoire de l'expérience du Puy-de-Dôme.

Que Rohault, le grand ami et le confident attitré de Molière, ait toujours ignoré Pascal, rien de moins exact. Consultons, en effet, son *Traité de physique* (éd. de 1723, chez G. Desprez et Dessessartz), qui, dans la première partie — c'est-à-dire dans celle qui concerne la Physique proprement dite — ne cite aucun nom de savant de l'époque, sau une fois peut-être Descartes, et seulement dans la Préface. Dans ce traité d'allure générale et didactique, où l'auteur ne cherche qu'à tracer un tableau succinct de l'état de la science au temps où il écrit, e non de la manière dont celle-ci s'est formée, on trouve, dis-je, un récit fort précis de la *Grande Expérience.* Ce morceau fait partie du chapitre XII (page 100), e figure au seul endroit où il pouvait être question des travaux de Pascal sur la physique :

« On a fait à peu près la même chose en Auvergne; où, après avoir fait l'expérience dans un des plus bas lieux de la ville de Clermont, on l'a faite après sur le sommet du Puy-de-Dôme, qui est une montagne voisine, élevée d'environ cinq cens toises pardessus le lieu de la première expérience; et la différence des hauteurs du mercure s'est trouvée d'un peu plus de trois pouces.

« Comme cette expérience est plus sensible que la mienne, si elle a été faite, ainsi qu'il est à croire, dans toute l'exactitude que l'on peut souhaiter, elle nous peut fournir un moyen assez facile de connaître jusqu'à quelle hauteur s'élève toute la masse de l'air, en supposant qu'il soit partout autant condensé qu'il est proche de la terre. »

Suivent un certain nombre d'autres réflexions sur l'expérience du Puy-de-Dôme. Il est impossible de dire après cela que Rohault a négligé cette dernière. Ajoutez à cela que ce physicien cite presque constamment ses propres expériences, et qu'il lui arrive très rarement d'exposer celles de ses prédécesseurs. Les seuls noms propres évoqués par lui se rencontrent dans la seconde partie consacrée à la cosmographie, au cours de quelques pages du début, parce que Rohault n'a pu refaire les observations astronomiques de Copernic, Galilée, Tycho-Brahé, Huygens et Cassini. Donc, encore un nom à rayer de la liste de ceux qui ont voulu ignorer Pascal.

Un autre génie universel, Leibniz, peut-être la plus haute autorité scientifique du siècle, depuis Descartes, écrivait à son tour ceci — en 1676, quatorze ans après la mort de Pascal — au neveu de celui-ci, Étienne Périer, conseiller à la cour des Aides de Clermont-Ferrand, et élève de son oncle :

« Monsieur, vous m'avez obligé sensiblement, en me communiquant les manuscrits qui restent de feu M. Pascal, touchant les Coniques. Car, outre les marques de votre bienveillance, que j'estime beaucoup, vous me donnez moyen de profiter par la lecture des méditations d'un des meilleurs esprits du siècle ; je souhaiterois pourtant d'avoir pu les lire avec un peu d'application... Néanmoins, je crois les avoir lues assez pour vous dire que je les tiens assez entières et finies, pour paroître à la vue du public. (Suivent deux pages et demie d'explications techniques.) Je conclus que cet ouvrage est en état d'être imprimé, et il ne faut pas demander s'il le mérite ; je crois même qu'il est bon de ne pas tarder davantage... Je souhaiterois de pouvoir vous donner des marques plus convaincantes de l'estime que j'ai pour

vous et de la passion que j'ai pour tout ce qui regarde feu M. Pascal... »

Il est clair que Leibniz ne sait rien de cette conspiration du silence dont on nous parle.

Il est certain, d'autre part, que les amis les plus intimes de Descartes n'entrèrent pas davantage dans cette conspiration singulière. Chanut, en particulier, — et l'on sait toute la signification de ce nom en ce qui touche les derniers temps de la vie de l'auteur des *Méditations*, — même aprés 1649, resta en excellents termes avec la famille de Pascal, complice nécessaire du faux, ne l'oublions pas. Le confident de Descartes correspondit avec Périer, notamment le 28 mars et le 24 septembre 1650 (1), pour lui envoyer des observations faites par Descartes et par lui, à Stockholm, sur les diversités des élévations et des abaissements du vif argent dans un tuyau vide d'air, et qui devaient servir aux travaux de Pascal. La première de ces lettres (qui raconte la mort de Descartes arrivée le 11 février) se termine ainsi :

« Je souhaitte de tout mon cœur que Monsieur Pascal, vostre beau-frère, qui a le temps, et un esprit merveilleux,

---

(1) *Traitez de l'Equilibre des Liqueurs*, etc., par Monsieur Pascal, Paris, Guillaume Desprez, p. 195-209 : *Récit des observations faites par M. Périer... à Clermont... à Paris, par un de ses amis*; *et à Stockholm, en Suède, par Messieurs Chanut et Descartes*. Le début de ce *Récit* prouve que les observations qui y sont rapportées furent faites uniquement sur la demande et en vue des recherches poursuivies par Pascal : « Après l'expérience que je fis au Puy de Domme, dit Périer, dont la résolution est cy-dessus, Monsieur Pascal me manda de Paris à Clermont où j'estois, que non seulement la diversité des lieux, mais aussi la diversité des temps en un mesme lieu, selon qu'il faisoit plus ou moins froid ou chaud, sec ou humide, causoient de différentes élévations ou abaissemens du vif argent dans les tuyaux. »

trouve en cette matière quelque ouverture de conséquence pour la Physique ; je me tiendrois heureux que nostre Septentrion luy donnât quelques Observations qui peussent aider sa spéculation ; elles me seront d'autant plus chères que, par leur moyen, je vous écriray plus souvent, etc. »

Donc, pas d'incertitude : les observations étaient destinées à Pascal ; ce fait essentiel est ainsi établi par un texte décisif. Or, il est certain que ces observations, envoyées à Pascal par l'intermédiaire de Périer, avaient été commencées par Descartes seul, en octobre (depuis le 21) et novembre 1649, à Stockholm, peu de jours après sa venue en Suède, avant l'arrivée de Chanut, qui ne revint dans la capitale de la Suède que le 20 décembre suivant (1). Ensuite, elles furent continuées simultanément par Descartes et par Chanut, jusque vers le 11 février 1650, sauf quand ils étaient malades. Après la mort de Descartes, Chanut continua seul.

Il est impossible de supposer que Descartes fit ces observations sans savoir à qui elles étaient destinées. Nous voyons, en effet, (*Traitez*, p. 205) Chanut faire cette remarque incidente :

« ... Ce que je ne puis croire qui ait échappé à des observateurs exacts comme vous estes, et je croirois plutost que vous vouliez exercer l'esprit de M. Descartes en luy celant cette particularité. »

Voici trois autres passages non moins probants. Le premier est emprunté au *Récit des Observations* de Périer :

(1) *Correspondance de Descartes*, V, p. 445, 417, 448. Les excellents éditeurs de cette *Correspondance* ont cru à tort que le texte qu'ils citent (p. 448, lignes 12 et suiv.,) était de Pascal ; il est de Périer.

« Et je me donnay l'honneur d'en écrire aussi à M. Chanut, dont le mérite et la réputation sont connus par toute l'Europe, qui estoit pour lors Ambassadeur en Suède, lequel me fist la faveur d'agréer ma prière et de m'envoyer pareillement les observations que luy et M. Descartes firent à Stockolm depuis le 21 octobre 1649, jusques au 24 septembre 1650, comme je lui envoyois aussi les miennes. »

Second texte, emprunté à la lettre de Chanut à Périer, du 28 mars 1650 :

« Le serviteur de M. Descartes en s'en allant ne s'est pas souvenu de me laisser le mémoire des observations du vif argent, tel qu'il vous fut envoyé... J'ay adjoûté à mes observations du chaud et du froid, sec et humide, trouble et serain, celle des vents regnans, qu'il me semble que feu M. Descartes n'avoit pas observé. »

Et dans la lettre de Chanut à Périer, du 24 septembre 1650, nous relevons encore ceci :

« Cependant afin que vous tiriez quelques petites satisfactions de la peine que vous avez prise de m'écrire; je vous diray que feu M. Descartes s'estoit proposé de continuer cette mesme observation dans un tuyau de verre, vers le milieu duquel il y eût une retraite où un gros centre, environ à la hauteur où monte à peu près le vif argent, au-dessus duquel vif argent mettant de l'eau jusqu'au milieu environ de la hauteur qui reste au-dessus du vif argent, il auroit veu plus exactement les changemens. J'ay voulu essayer ce moyen..... »

Aucun doute ne peut subsister à cet égard : Descartes a fait ces observations pendant près de quatre mois, les sachant destinées non seulement à Périer, mais surtout, et en premier lieu, à Pascal. Chanut constate cette destination, à plusieurs reprises, dans ses lettres. Que de consé-

quences considérables à tirer de ce fait, nié d'une façon complète par M. Mathieu (1)! Il est vrai que si l'on peut constater entre Descartes et l'auteur des *Pensées* des rapports scientifiques après 1648, tout le système du faux, dont le vol commis par Pascal forme en quelque sorte la clef de voûte, se trouve ébranlé (2). On ne saurait méconnaître cependant que les observations parallèlement poursuivies à Clermont (3), à Paris et à Stockholm commencèrent le 1er août à Paris; celles de Descartes sont donc postérieures de deux mois et demi puisqu'elles commencèrent le 21 octobre. Il est

(1) Dans son premier article (p. 571) il écrit ceci : « Les bons rapports qu'on suppose dans la suite entre Pascal et Descartes sont imaginaires. Périer connaissait Chanut qui, avant d'être ambassadeur en Suède, avait été trésorier du roi en Auvergne ; en 1650, il lui envoya ses observations sur le baromètre; Chanut lui communiqua les siennes et lui parla avec respect et tendresse de Descartes qui venait de mourir. Ces deux lettres de Chanut, publiées par Périer, ne disent rien de plus ; rien n'indique que Descartes ait approuvé ce commerce, ni même qu'il l'ait connu; on dirait plutôt qu'il y eut là, de la part de Pascal, ou au moins de sa famille, une tentative de rapprochement qui demeura vaine. »

(2) La thèse que nous soutenons ici est celle de Baillet (*Vie de Descartes*, tome II, pages 333 et 381), qui écrit en 1691 : « De sorte qu'ayant trouvé cette belle expérience (celle de Pascal) de plus en plus conforme à ses principes contre l'intention des défenseurs du vide, il se fit un plaisir particulier de la continuer encore en Suède avec M. Chanut, l'ambassadeur, et joindre leurs découvertes communes avec celles que M. Pascal et M. Périer faisaient en Auvergne. » — « Loin d'accorder à M. Descartes la réfutation qu'il lui avait fait espérer de sa matière subtile, M. Pascal ne voulut plus songer qu'aux moyens de mériter son amitié, comme avaient déjà fait M. son Père, nouvellement revenu de l'intendance de Rouen, et M. Périer son beau-frère, par la médiation de l'ambassadeur de Suède, leur ami commun. »

(3) Les observations étaient faites depuis cinq ou six mois à Clermont par Périer, quand celui-ci s'avisa de demander des observations comparatives à Paris et à Stockholm.

évident que si on tient compte non pas seulement du temps nécessaire pour la transmission de la lettre de Périer ou de celle de Chanut, mais surtout du voyage de Descartes, qui n'arriva à Stockholm que dans les premiers jours du mois d'octobre, la concordance est absolue et ne laisse place à aucune incertitude. Descartes, sans doute prévenu, ou plutôt prié par une lettre de Chanut, reçue dès son arrivée (1), se mit donc à l'œuvre, deux semaines environ après son débarquement dans la capitale de la Suède, — à peine le temps nécessaire pour les présentations et l'installation matérielle. — On ne saurait souhaiter sûrement une diligence plus grande ni témoignant de dispositions plus favorables. Donc, chez lui, la mauvaise humeur, s'il y en eut jamais, causée par l'oubli de Pascal, n'avait pas persisté, tant s'en faut. Et cependant, les dernières lettres où il s'occupe de l'expérience du Puy-de-Dôme et de celui qui l'avait fait réaliser, sont à peine antérieures de quelques semaines.

« Je vous suis très obligé, — écrit-il de la Haye, le 17 août 1649, à Carcavi, en réponse à la lettre que nous avons citée plus haut et qui résumait l'expérience, — de la peine que vous avez prise de m'écrire le succez de l'expérience de M. Pascal touchant le vif argent, qui monte moins haut dans un tuyau qui est sur une montagne que dans celui qui est dans un lieu plus bas. J'avois quelque interest de le sçavoir, à cause que c'est moy qui l'avois prié, il y a deux ans, de la vouloir faire, et je l'avais assuré du succez, comme estant entièrement conforme à mes principes, sans quoy il n'eust eu garde d'y penser, à cause qu'il estoit d'opinion con-

(1) Baillet, *Vie de Descartes*, II, p. 387-388 et *Correspondance*, V, p. 447.

traire. Et pour ce qu'il m'a cy-devant envoyé un petit imprimé, où il décrivoit ses premières expériences touchant le vuide, et promettoit de refuter ma matière subtile, si vous le voyez, je serois bien aise qu'il sceust que j'attens encore cette refutation, et que je la recevray en très bonne part, comme j'ay tousjours receu les objections qui m'ont esté faites sans calomnie. Si on m'envoye celles que vous me faites espérer du P. Magnan... »

Le 24 septembre 1649, Carcavi lui répond de Paris :

« J'ay écrit à Monsieur Pascal, qui n'est pas encore de retour en cette ville (il était à Clermont) ce que vous avez désiré que je luy fisse sçavoir de vostre part touchant l'expérience qu'il a fait faire du vif argent. »

Nulle trace de malveillance ni d'indignation dans tout cela.

Pour en revenir à Chanut, sa sympathie pour la famille Pascal demeura intacte. Après les preuves de ce fait rapportées plus haut, il est bon de dire encore que, le 24 septembre 1650, il termine ainsi la seconde de ses lettres à Périer :

« Si cet entretien que vous m'avez fait la faveur d'agréer ne réussit pas à vous avancer dans la connaissance de la nature ; au moins servira-t-il, s'il vous plaît, à entretenir notre amitié. Je vous demande aussi que vous me fassiez la faveur de m'aider à conserver celle de Messieurs Pascal. Ma femme et moy présentons nos très humbles baise-mains à Madame Périer et à Mademoiselle Pascal, et ne sommes pas sans espérance que nous aurons quelque jour le bonheur de vous saluer dans la Province. »

Quant à l'affirmation émise sur l'attitude de Mariotte à l'égard de Pascal et de son œuvre scienti-

fique, j'avoue que j'ai été bien surpris en la lisant. Mariotte ignorant Pascal ou en parlant une seule fois dédaigneusement : mais c'est le contraire de la réalité! Le grand physicien, né en 1620, et dont une loi célèbre a popularisé le nom, n'avait à citer Pascal que dans deux de ses traités : le *Traité de la nature de l'Air*, le plus original de ses travaux, et celui du *Mouvement des Eaux*, publié après sa mort par La Hire, et qui est l'ouvrage le plus étendu de son œuvre, celni qui contient la description du *Vase de Mariotte*. Je renvoie à l'édition de La Haye, 1740, 2 vol. in-4°. Le *Traité de la nature de l'Air* se trouve au tome Ier, pp. 149-182. On n'y rencontre aucune allusion aux anciennes expériences concernant le vide : seuls deux auteurs sont nommés et cités avec détail dans l'exposé de cette grande question de la Physique, et l'un d'eux est Pascal. Voici en quels termes :

« Pour confirmer la bonté de ce calcul de la hauteur de l'air, je l'appliquerai à deux célèbres observations, dont l'une est rapportée dans le livre de Monsieur Paschal : *De l'Équilibre des Liqueurs*, et l'autre a été faite depuis quelques années par M. Cassini. Celle de Monsieur Cassini est telle (suit la description de son expérience). La seconde observation a été faite sur une haute montagne proche la ville de *Clermont en Auvergne*, dont voici les principales circonstances. »

Puis, il nous donne un résumé circonstancié de l'expérience et ensuite des conclusions très amples sur les résultats et les conséquences de ces observations. Aucun autre physicien disparu n'a reçu un pareil honneur de Mariotte. On voit ce qu'est « le dédain » de ce grand physicien, parlant de la célèbre expérience du Puy-de-Dôme.

En ce qui touche l'allusion de l'abbé Mariotte aux

observations de la Tour Saint-Jacques, voici le texte qui les contient (p. 174) :

« M. *Toinard* m'a dit qu'il a trouvé à *Orléans* 5 lignes de différence sur 300 pieds de hauteur. Monsieur *Rohaut* donne 3 lignes de différence pour une hauteur de 216 pieds. Quelques autres ont assuré avoir trouvé 2 lignes de différence sur la hauteur de 148 pieds en la tour de *S. Jacques* de la boucherie à *Paris*. La première observation donne 60 pieds pour ligne ; la seconde 72, et la troisième 74. »

Il suffit d'examiner ce passage pour se rendre compte que Mariotte, en employant cette expression : « d'autres ont assuré », vise exclusivement les différences de résultats de ces observations et les chances d'erreur qu'elles comportent. Cela est si vrai qu'il remarque aussitôt qu'il a fait deux expériences analogues à l'Observatoire...

« Je recommençai l'expérience avec Messieurs *Cassini* et *Picard*, et nous trouvâmes quelques inégalitez entre deux différentes observations. »

Et il insiste sur les différences que présentent ces diverses expériences. Pour quel motif aurait-il mis en doute l'expérience si simple, si aisée de la Tour Saint-Jacques ? Et son intention de ne contester en aucun cas l'autorité de Pascal est si évidente qu'il cite aussitôt après ces remarques, à la page suivante, « la célèbre expérience de M. Pascal » pour confirmer la bonté de son calcul de la hauteur de l'air.

Passons au *Traité de l'Equilibre du Mouvement des Eaux* du même Mariotte. Ce Traité est une publication posthume faite par les soins de La Hire, professeur au Collège de France et membre de l'Académie des Sciences, né en 1640, par conséquent de dix-

sept ans seulement plus jeune que Pascal, et mort en 1719. Confident de Mariotte, La Hire fit précéder le *Traité* de son ami d'une préface explicative dans laquelle il raconte au public la genèse de l'ouvrage.

Citons-en le début :

« Ceux qui jusqu'à présent ont écrit des Hydrauliques, nous ont donné chacun en particulier des remarques très curieuses sur la pesanteur, sur la vitesse et sur plusieurs autres propriétés des Eaux. Le *Traité de l'Équilibre des Liqueurs* de M. Pascal est un des plus considérables, tant pour les belles découvertes qu'il a faites, que pour les propriétés singulières qu'il démontre d'une manière si claire et si convaincante, que nous ne pouvons pas douter que ce grand Génie n'eût entièrement épuisé cette matière s'il avait examiné toutes les parties qui la composent.

« Il y avait plusieurs années que M. Mariotte s'appliquait avec un soin extraordinaire à faire les expériences qui sont dans le Traité de M. Pascal, pour voir s'il n'aurait point négligé des circonstances particulières qui lui pussent donner lieu de remarquer quelque chose de nouveau. En effet, dans ses expériences il a fait plusieurs observations que l'on ne trouve point dans le petit livre de M. Pascal, ni dans les autres qui l'ont précédé; et il se trouva ensuite insensiblement engagé dans la partie de cet Ouvrage qui a de plus grandes utilitez, comme la mesure, et ce que l'on appelle la dépense des Eaux suivant les différentes hauteurs des réservoirs ».

Ainsi, nous possédons le témoignage le plus probant, le plus formel que l'on puisse souhaiter : comme physicien, Mariotte continue si bien Pascal qu'il prend ses expériences comme point de départ et comme base principale d'études. Et, du même

coup, rendant à l'auteur de l'*Equilibre des Liqueurs* l'admiration de son successeur, nous découvrons à Pascal un autre continuateur, un adepte non moins fervent de son génie, dans la personne de La Hire, l'un des meilleurs physiciens, et des plus estimés, de la seconde moitié du XVIIe siècle.

Décidément Pascal n'est ni oublié, ni méconnu, ni méprisé. De cet étrange complot, tramé soi-disant contre sa gloire, tout s'évanouit jusqu'aux apparences: un chœur de louanges magnifiques l'a fait rentrer dans le néant.

Ai-je besoin de conclure ? Les textes sont là irréfutables, qui ont déjà produit, chez tout esprit non prévenu, cette conviction invincible : « Pascal n'est pas un faussaire. »

NOTE ADDITIONNELLE

Je crois utile d'ajouter ici quelques *addenda* à la *Défense de Pascal* :

1° Dans les trois articles de M. Mathieu, Constantin Huygens et son fils Christian, le grand Huygens, l'immortel auteur de l'*Horologium oscillatorium* et du *Traité de la Lumière*, sont constamment confondus. Il n'y est question que d'un seul « Huygens », alors que les faits cités s'appliquent les uns au père, (et c'est de beaucoup le plus grand nombre), les autres au fils.

2° Baillet dans sa *Vie de Descartes*, II, p. 330, en face de cette phrase :

« Descartes assura Pascal du succez de ces expériences (*celles qui furent réalisées au Puy-de-Dôme*), quoiqu'il ne les eût point faites, parce qu'il en parloit conformément à ses principes »,

ajoute en note :

« M. Auzout prétend avoir donné le même avis à M. Pascal dans le même tems. »

3° Il existe un texte qui n'a pu être forgé après coup, et qui a retenu assez longuement l'attention de M. Mathieu dans son second article (p. 783-785) C'est une lettre de Pascal à M. Le Pailleur que tout le monde s'accorde à dater de juin 1648. Or, cette épître est une lettre privée, non destinée à l'impression et restée inédite jusqu'au XVIIIe siècle. Elle a été publiée pour la première fois en 1779, par Bossut dans son édition des *Œuvres de Pascal*, au tome IV, pp. 147-177. Il s'agit, je le répète, d'un texte absolument authentique qui n'a pu être altéré en aucun cas pour les besoins d'une cause quelconque. Personne n'a jamais élevé le moindre doute à son sujet.

Pascal y parle de l'hypothèse de la pression atmosphérique, de plus en plus acceptée par les savants, et annonce que cette hypothèse sera sans doute assez prochainement vérifiée :

« Nous en attendons néanmoins l'assurance de l'expérience qui doit s'en faire sur une de nos hautes montagnes ; mais je n'espère la recevoir que dans quelque temps, parce que sur les lettres que j'en ai écrites il y a plus de six mois, on m'a toujours mandé que les neiges rendent leurs sommets inaccessibles. »

Donc, Pascal, qui ne pouvait assurément prévoir, au moment où il écrivait cette lettre, les négations

de M. Mathieu, informe son correspondant que l'expérience qui doit démontrer la pression atmosphérique a été demandée par lui, Pascal, il y a déjà plus de six mois. Cette lettre semble apporter ainsi, dans l'histoire de l'expérience du Puy-de-Dôme, comme un jalon de plus, particulièrement utile à signaler.

Ainsi que je l'ai dit, M. Mathieu lui-même a usé de ce document, qu'il date également de juin 1648 :

« comme l'a reconnu un grand admirateur de Pascal, M. Thurot, dans un article publié par le *Journal de Physique*, en 1872. »

Voici les réflexions finales que cette lettre lui suggère, dans son second article, page 784 :

« Comment Pascal, au moment où il écrit à Le Pailleur, peut-il savoir qu'il ne recevra que « dans quelque temps » le résultat de l'expérience qu'il a commandée « il y a plus de six mois » ?

« On lui a toujours écrit, dit-il, qu'il y avait de la neige sur le Puy-du-Dôme; mais depuis la dernière lettre qu'il a reçue de Clermont, la neige a pu, elle a dû fondre, puisque nous sommes au mois de juin; tout au moins, Pascal doit le croire, il doit l'espérer, il doit attendre d'un jour à l'autre la réponse de son beau-frère; il devrait écrire à Le Pailleur : nous n'avons plus bien longtemps à attendre : l'expérience a dû être faite ces jours passés ou doit se faire en ce moment.

« Comment prévoit-il déjà, au mois de juin, la série de fâcheux contre-temps qui vont la retarder encore plus de trois mois ?

« Tout cela est au moins singulier et il est difficile de se défendre de l'idée qu'il y a là-dessous quelque mystère... »

Le mystère est bien facile à éclaicir. Au moment où Pascal écrit, Périer est à Paris, comme je l'ai fait

remarquer (voy. plus haut, pages 28-29), et comme M. Mathieu l'a dit lui-même (3e article, p. 191) (1). Donc l'expérience ne pouvait avoir lieu « que dans quelque temps ». Voilà encore une objection, d'apparence redoutable, complètement écartée. Et du même coup, nous apportons à l'authenticité de la lettre du 15 novembre une confirmation nouvelle.

Périer est à Paris en juin 1648, et si même on admet qu'il soit retourné de Moulins à Clermont, avant de gagner la capitale, le motif tiré des neiges qui ont empêché l'expérience jusqu'au moment où écrit Pascal, n'en prend que plus de valeur. Il est probable que, de Moulins, Périer correspondit avec ses amis de Clermont et que ceux-ci lui firent savoir que l'ascension du Puy-de-Dôme était, pendant l'hiver, presque impossible, surtout à des expérimentateurs. Pascal dut être averti de cette difficulté. De là, la constatation faite dans sa lettre à Le Pailleur. D'autre part, il est fort possible que la conviction où était Périer de ne pouvoir réaliser l'expérience avant la venue de la belle saison, l'ait incité à retourner directement de Moulins à Paris, sans faire un long détour inutile par Clermont. Tout concorde; et l'on peut dire que chaque texte nouveau, examiné avec attention, prouve qu'il n'y a dans tout cela aucun mystère.

4° Gassendi fit, en 1650, des expériences sur le vide au sommet, au milieu et au pied d'une montagne :

---

(1) M. Mathieu ajoute même : « Périer était donc à Paris (le 19 juin 1648), où nous savons déjà par Baillet qu'il passa au moins une partie de l'été. » Ainsi Périer passe *au moins une partie de l'été* à Paris, et l'on s'étonne que l'expérience du Puy-de-Dôme n'ait pas eu lieu pendant ce temps-là.

« Il reprit tellement ses forces, que dès le 5 février 1650, il grimpa à la plus haute montagne de Toulon, avec Neuré, Blondel, Bernier, Chapelle, la Poterie, son secrétaire, pour faire les expériences du vide avec le vif-argent. (Gassendi, *Œuvres*, I, p. 216, et Bougerel, *Vie de Gassendi* (1737), p. 345).

Il résulte du texte de Gassendi auquel nous renvoyons que ce savant rédigea sa seconde dissertation sur le Vide en 1651. La première avait paru en 1649 dans ses *Remarques sur le Xe livre de Diogène Laërce* (1, 424-445), mais sa rédaction est sensiblement antérieure à cette date. Dans son second mémoire sur le Vide, Gassendi raconte l'expérience de Pascal gravissant le Puy-de-Dôme avec un ballon, et il exprime une fois de plus son admiration pour le jeune expérimentateur, qu'il qualifie de *mirificus*.

5° Je trouve dans les *Mémoires de l'abbé de Marolles*, un contemporain de Pascal (éd. de 1755), t. II, pages 116-117, un curieux passage qu'il est intéressant de rapporter ici : « Il y avoit tous les mardis une espèce d'Académie chez M. le Febvre, pour conférer principalement de ces choses-là (*de la Chronologie*), comme chez feu M. Le Pailleur, il y en avoit une autre tous les samedis, pour parler des Mathématiques, où j'ai vu MM. Gassendi, Bouillaud, *Pascal*, Roberval, Desargues, Carcavi et autres illustres en cette Science, qui maintenoient tous que la Sphère de Copernic, qui met le soleil au centre de notre monde, est beaucoup plus juste et plus aisée à soutenir que non pas l'ancienne ; de sorte qu'il n'y a plus guère d'Astronomes de réputation qui ne soient de leur avis, pour des raisons qui certainement paroissent invincibles. »

6° Il est utile de remarquer que dans le volume de Jean Pecquet cité plus bas (éd. de 1654, p. 55-56) l'expérience du Puy-de-Dôme est citée la seconde, après celle de Roberval et avant celle d'Auzout sur le vide dans le vide. Quant à la première expérience de Pascal sur le vide dans le vide, on doit observer qu'elle ne figure pas dans les *Traitez de l'Equilibre des Liqueurs* (1663). Elle y est remplacée par une expérience plus simple, plus élégante (p. 104-108), « qui ne diffère de l'autre qu'en ce que l'une se fait avec un simple tuyau, et l'autre avec deux tuyaux l'un dans l'autre. »

Périer, dans la préface des *Traitez*, nous apporte son témoignage sur l'expérience du vide dans le vide faite par Pascal avec deux tuyaux, vers la fin de l'année 1647, avant celle de Puy-de-Dôme; il la cite comme « l'une des plus considérables » parmi celles qui furent réalisées à ce moment-là par le jeune expérimentateur.

7° Dans sa célèbre *Dissertatio anatomica de circulatione sanguinis et chyli motu* (1651, 1654, etc...), Jean Pecquet, le grand anatomiste, a donné une belle place à l'expérience du Puy-de-Dôme, qu'il déclare avoir été réalisée « *Pascalii curâ* », et dont il rapporte les résultats. Il fait, en outre, le plus vif éloge de « Pascal le fils », qu'il qualifie de remarquable, de très habile, et à qui il attribue de la façon la plus positive le magnifique mouvement qui s'est manifesté à travers toute l'Europe en faveur de la question du Vide. Il fait remarquer que les expériences de Pascal ont porté non pas seulement sur le mercure, mais aussi sur les liqueurs.

« Bien plus, ajoute-t-il, il a tellement fait progresser

cette étude grâce à l'heureux succès de sa merveilleuse activité, qu'il a communiqué aux adeptes de la vraie sagesse, dans l'Europe entière, le goût des recherches sur le Vide.

Aucun témoignage ne l'emporte sur celui-là (1).

8° Deux mois après la publication de la *Défense de Pascal* dans la *Revue Bleue* (2), un article publié par M. Michaut dans la *Revue latine* du 25 septembre 1906 a attiré l'attention sur deux poésies de Charles Vion, sieur de Dalibray, adressées à « M. Pascal le fils. » La première célèbre la machine arithmétique de Pascal; la seconde, la « claire expérience où le vuide se treuve », du même. Il est évident que cette dernière pièce fait allusion à l'expérience du Puy-de-Dôme. Quand un auteur du XVII[e] ou du XVIII[e] siècle parle de « l'expérience » de Pascal, sans préciser davantage, c'est toujours celle du Puy-de-Dôme qu'il entend citer.

Je puis signaler, à propos de cette seconde pièce, un rapprochement ignoré que je crois tout à fait curieux et qui a le mérite de mettre mieux en relief la signification véritable de la poésie de Dalibray. J'ai constaté, en effet, récemment, et non sans surprise, que ce poète de cabaret assistait au mémorable entretien que Descartes eut avec Pascal, le lundi

---

(1) Depuis l'apparition des pages qui précèdent (*Revue Bleue*, 11, 18, 25 août et 8 septembre 1906), plusieurs grands journaux se sont occupés de la *Défense de Pascal* que l'on vient de lire. Nous citerons *le Temps* (n[os] des 16 et 23 août 1906), sous la rubrique : *En marge*; le *Journal des Débats* (n[os] des 14, 25 août et 14 septembre 1906); *le Figaro*, article de M. Henry Roujon : *La défense du Génie* (n° du 5 septembre 1906), etc.

(2) Les lignes qui suivent ont paru dans le *Bulletin du Bibliophile* du 15 octobre 1906, sous ce titre : *Pascal et Dalibray.*

23 septembre 1647. On sait que les deux conversations tenues le dimanche 22 et le lundi 23 septembre 1647 entre ces deux grands hommes tiennent une place considérable, et toujours assez mystérieuse, dans la controverse récemment reprise sur la priorité de l'idée de l'expérience du Puy-de-Dôme. Ce serait, en effet, au cours de ces deux séances que Descartes, si on l'en croit, aurait donné à Pascal le conseil de réaliser l'expérience qui fut accomplie un an plus tard, le 19 septembre 1648, par Périer, à la demande de son beau-frère (voy. plus haut, pp. 37-38 et 57). Il est tout à fait piquant de savoir que Dalibray, à qui est dû le bel éloge de cette découverte sur le Vide, que l'on rencontre dans ses *Œuvres poétiques* (*Vers héroïques*, éd. de 1653, p. 32), assistait précisément au second de ces entretiens. Un texte précieux nous renseigne à cet égard ; il s'agit de la lettre de Jacqueline Pascal à Mme Périer, en date du mercredi 25 septembre 1647 (1), qui est, du reste, le seul document parvenu jusqu'à nous touchant les célèbres visites de l'auteur du *Discours de la Méthode* au futur auteur des *Provinciales* et des *Pensées*. Voici ce que nous apprend ce texte. Le premier jour, c'est-à-dire le dimanche matin, Descartes quitta la demeure de Pascal vers midi. Il dînait au faubourg Saint-Germain et M. de Roberval aussi. Il enmena donc ce dernier dans un carrosse où ils étaient tous deux seuls, « et là ils se chantèrent goguettes, mais un peu plus fort que jeu, à ce que nous dit M. de Roberval, qui revint ici l'après-dinée, *où il trouva M. Dalibray.* » Donc, Da-

(1) Faugère, *Lettres, opuscules et mémoires de Madame Périer et de Jacqueline Pascal.* In-8°, 1845, p. 310-311.

libray, évidemment un familier de la maison, se trouve en visite chez Pascal le dimanche 22 septembre, dans l'après-midi.

Mais Jacqueline poursuit son récit : « J'avais oublié à te dire que M. Descartes, fâché d'avoir si peu été céans, promit à mon frère de le venir revoir le lendemain à huit heures. *M. Dalibray, à qui on l'avait dit le soir, s'y voulut trouver, et fit ce qu'il put pour y mener M. Lepailleur, que mon frère (Blaise) avait prié d'avertir de sa part; mais il fut trop paresseux pour y venir; ils devaient dîner, M. Dalibray et lui, assez proche d'ici.* M. Descartes venait ici en partie pour consulter le mal de mon frère sur quoi il ne lui dit pas pourtant grand'chose ; seulement il lui conseilla de se tenir tous les jours au lit jusques à ce qu'il fût las d'y être, et de prendre force bouillons. Ils parlèrent de bien d'autres choses, car il y fut jusques à onze heures ; mais je ne saurais qu'en dire, car pour hier je n'y étais pas, et je ne le pus savoir, car nous fûmes embarrassés toute la journée à lui faire prendre son premier bain. Il trouva que cela lui faisait un peu mal à la tête, mais c'est qu'il le prit trop chaud. Je crois que sa saignée au pied le dimanche au soir lui fit du bien, car lundi il parla fort toute la journée, le matin à M. Descartes, et l'après-dinée à M. de Roberval contre qui il disputa longtemps, touchant beaucoup de choses qui appartiennent autant à la théologie qu'à la physique; et cependant il n'en eut point d'autre mal que de suer la nuit et de fort peu dormir ; mais il n'en eut point les maux de tête que j'attendais après cet effort... »

Dalibray fut donc le témoin de cette controverse du lundi matin avec Descartes. Il avait voulu amener avec lui M. Le Pailleur, son ami intime autant que

celui de la famille Pascal, mais ce dernier, nonchalant et paresseux, s'abstint. Dalibray et lui se retrouvèrent ensuite chez l'ami qui les avait invités tous deux à dîner. La poésie de Dalibray : *Sur le Vuide*, reçoit de tous ces faits une importance et une signification singulières. Elle n'est pas le compliment banal d'un poète heureux de trouver un beau motif d'enfler la voix. Elle nous apparait désormais comme l'expression d'une admiration sincère et raisonnée, basée sur des souvenirs précis.

A-t-on recours aux sens? Ce n'est plus qu'imposture
Que cette autorité dont la grandeur obscure
Dans un muet respect retenoit les mortels,
Et ces temples percez d'une vive lumière
N'ont qu'ordure et poussière
Sur leurs plus saints Autels...

Quand Dalibray s'élève dans ces vers, avec force, et non sans éloquence, contre le joug des Anciens, contre l'abus des autorités livresques, quand il évoque les « moyens puissants » qui lui donnent le droit de dire en terminant :

De cette vérité tu nous rends une preuve,
Ta claire expérience où le vuide se treuve,
Nous convainc, cher Pascal, par des moyens puissans,
Et nous fait dire à tous : Insensé qui se fie
A la Philosophie
Sans le secours des sens,

il nous apporte, tout en célébrant la *grande expérience*, un écho véridique et touchant des conversations inoubliables entendues naguère dans la chambre de Blaise Pascal. Voilà encore un auteur qui ne croit pas au « faux ». Et c'est un témoin qui parle, un témoin d'une des deux conversations tenues en-

tre Descartes et Pascal, c'est-à-dire celui que nous souhaitions de retrouver (1).

(1) Ajoutons que Dalibray s'intéressait vivement aux questions scientifiques. Ses quarante sonnets : *Sur le mouvement de la Terre*, adressés à son ami Le Pailleur, et où il cite « le subtil Galilée », en font foi, malgré quelques allusions bacchiques. — M. van Bever vient de donner un recueil d'*Œuvres poétiques* de Dalibray, chez Sansot (in-18).

Paris. — Typ. A. DAVY, 52, rue Madame. — *Téléphone.*

ADDENDA

Page 10, *note* 1 : J'ai relevé une particularité intéressante touchant l'édition originale du *Récit de la Grande Expérience* (1648), parue chez Savreux. La date finale de la lettre de Périer à Pascal, qui raconte l'expérience du Puy-de-Dôme, dut être ajoutée après coup, au moment de l'impression, puisqu'elle figure au milieu de la formule de salutation. On imprima d'abord (page 16 du *Récit*) : *De Clermont, ce* 22 *Novembre* 1648, en mettant par erreur *novembre*, au lieu de *septembre*. Il fallut donc raturer le mot *novembre*, qui fut remplacé par *septembre*, écrit à la main. Cette correction faisant sans doute un effet peu agréable, un papillon portant la vraie date imprimée : *De Clermont, ce* 22 *Septembre* 1648, fut collé sur la première date corrigée à la main. Comme la lettre est datée par son texte même et par le titre qui se trouve en manchette au début de la pièce, cette particularité n'offre assurément aucune signification spéciale. L'expérience de Clermont eut lieu le 19 septembre 1648 et Périer en rendit compte à son beau-frère le 22 du même mois. Ajoutons que dans les rééditions du *Récit*, la lettre de Périer ne porte pas de date finale.

Page 16, *ligne* 25 : Charles Savreux avait été ap-

prenti, dès 1626, de François Piot. Il fut donc reçu en mars 1642. A son commerce de librairie était joint un atelier de reliure, comme cela se pratiquait très souvent au XVIe siècle et encore au XVIIe siècle. Les historiens de la reliure, Gruel et Thoinan, ont relevé son nom, en donnant peu de détails sur lui. Aux volumes que nous avons signalés plus haut, page 16 et 17, on peut ajouter un petit opuscule in-8° : *Homélie de Saint-Grégoire-le-Grand sur l'Evangile du Mauvais Riche* (1654). Cet opuscule porte l'indication suivante : *A Paris, chez Charles Savreux, libraire et relieur ordinaire du Chapitre de l'Eglise de Paris, au Parvis Notre-Dame, aux trois Vertus.* La marque circulaire qui figure sur ce livret a été reproduite par Gruel (*Manuel de l'Amateur de Reliures*, II, 163). Elle comporte une ancre que traversent deux mains qui s'étreignent ; cette ancre offre, dans sa partie supérieure, une flamme que surmontent un cœur et une colombe, avec la devise : *Hoc fac et vives*, Luc, 10.

lun — Paris

ITTÉRAIR

EUE

: SAMEDI

ent au mouve
rtistique

IFIQU

SAMEDI

lent suivre
e.

Scientifique : 0 f

REVUE SCIENTIFIQ	
IOIS	UN AN
ancs	25 francs
—	30 —
—	35 —

REVUE SCIENTIFIQ	
OIS	UN AN
ancs	45 francs
—	50 —
—	55 —

evue Scienti

nent de paraît

...ception morale et civique de l'enseignement, par ALFRED FOUILLÉE, de l'Institut ....

La Psychologie du mysticisme, par E. BOUTROUX, de l'Institut...

Un Pape à l'époque de la Renaissance : Jules II, par E. GEBHART, de l'Institut ....

Le Centenaire d'Edgar Quinet, par H. MICHEL, professeur à l'Université de Paris ....

Waldeck-Rousseau, par J.-ERNEST-CHARLES ....

La Criminalité juvénile, par le Dr GARNIER ....

Le Vêtement féminin et l'hygiène, par le Dr FRANTZ GLÉNARD...

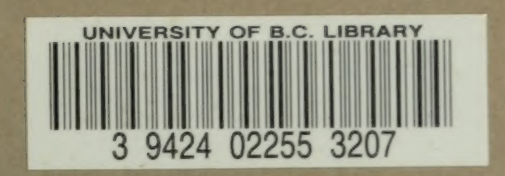
Le Crédit de la Science, par SULLY-PRUDHOMME, de l'Acad. française.

Les Trois Dictions, par G. BERR, professeur au Conservatoire, et RENÉ DELBOST ....

Une Page d'Amour romantique, lettres à Madame Estelle F.., par H. BERLIOZ........

Lettres de Jeunesse (Correspondance à J. Vuy), par F.-H. AMIEL.

TYP. A. D


UNIVERSITY OF B.C. LIBRARY
3 9424 02255 3207